catalogue officiel CÉSAR 2011

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

de l'Académie

catalogue officiel 2011

des Arts et Techniques du Cinéma

Association pour la Promotion du Cinéma
16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian
Directeur de la publication : Alain Rocca
Conception : Maria Torme
Impression : Publico
Guide imprimé sur Satimat 350g et Kéramik 135 g
Dépot légal : février 2011

© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.

Sommaire

I / Les Éditoriaux . 5

II / L'Académie . 15

III / La 36ème Cérémonie des César . 29

IV / Les Films et les Nommés . 45

V / Les autres Actions de l'Académie . 91

VI / Les Partenaires de l'Académie . 111

VII / Le Règlement de l'Académie . 121

BNP PARIBAS, PARTENAIRE
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR
ET DE TOUS LES CINÉMAS.
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change
www.bnpparibas.com/cinema
BNP Paribas, SA au capital de 2 396 307 068 € – Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris, Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris – Identifiant CE FR 76 662 042 449 – ORIAS n° 07 022 735

© Didier Plowy

L'année 2010 fut celle de la disparition d'Eric Rohmer, d'Alain Corneau, puis de Claude Chabrol. Je me souviens des mots si réjouissants avec lesquels ce dernier parlait d'un art dont il fut un des grands serviteurs : "Il y a encore douze ans, lorsque je commençais un tournage, j'étais empli de bonheur et de crainte. Maintenant, la crainte a disparu. Seul subsiste le bonheur, il est total. J'ai bien l'intention de continuer jusqu'à ce que mort s'ensuive." Cet optimisme résolu, cette joie indestructible de la création, des artistes comme lui n'ont cessé de nous les communiquer et, chaque année, la Cérémonie des César est là pour leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Je suis personnellement attaché aux César, dont j'ai deux fois eu le plaisir et l'honneur d'être Maître de Cérémonie, et j'aime l'esprit qui y règne. Esprit de célébration bien sûr, car il s'agit de récompenser ceux dont le parcours a illuminé le cinéma français, mais aussi esprit de découverte, qui salue les talents les plus prometteurs de notre cinéma. Esprit de diversité également, qui réunit longs et courts métrages, films d'animation et documentaires. Je tiens par ailleurs à louer tout particulièrement un esprit de justice, qui rend à chacun la récompense qui lui est due, des acteurs aux réalisateurs, en passant par les scénaristes, les monteurs, et tous les artisans du 7ème Art. Le cinéma est un défi qui se relève à plusieurs et en équipe. Chaque force qui participe à la création d'un film, si discrète soit-elle, n'en est pas moins nécessaire : les César nous le rappellent à juste titre. Esprit de fête, enfin, car cette Cérémonie est toujours un moment chaleureux qui contribue à tous nous faire vivre la culture comme un véritable bonheur.

Je me réjouis de la présence de Jodie Foster, qui préside cette année la Cérémonie, et qui auréolera le dévoilement du palmarès. Je souhaite aussi adresser tous mes remerciements aux organisateurs des César, qui chaque année réinventent et embellissent cette Cérémonie, tout en restant fidèles à ses traditions et à son esprit de grande fête du cinéma.

Frédéric Mitterrand

Ministre de la Culture et de la Communication

NE SOYEZ PAS LE DERNIER
À CHANGER D'ÉPOQUE.

TWIZY DISPONIBLE EN 2011

ZOE PREVIEW DISPONIBLE EN 2012

KANGOO EXPRESS Z.E. DISPONIBLE EN 2011

FLUENCE Z.E. DISPONIBLE EN 2011

RÉSERVEZ VOTRE RENAULT ÉLECTRIQUE
SUR RENAULT-ZE.COM

CÉSAR ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

RENAULT PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR.

RENAULT Z.E.

L'ensemble des émissions de CO_2 d'un véhicule Renault Z.E. (incluant la production d'énergie électrique et l'usage du véhicule) est inférieur à l'ensemble des émissions de CO_2 d'un véhicule thermique de catégorie équivalente (incluant la production d'énergie liée au carburant - essence ou gazole - et l'usage du véhicule). Émissions de CO_2 incluant la production énergétique en France et l'usage en cycle mixte NEDC (en g/km) : Fluence Z.E. : 12 (Fluence dCi 90 FAP : 132) ; ZOE : 12 (Clio dCi 75 : 123) ; Kangoo Express Z.E. : 16 (Kangoo Express dCi 70 : 159) ; Twizy : 7 (Clio dCi 75 : 123). RENAULT TWIZY pré-réservable en 2010, RENAULT ZOE PREVIEW pré-réservable en 2011.

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

RENAULT

Un 36ème Anniversaire éblouissant !

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma est heureuse de célébrer cette année sa 36ème Cérémonie des César.

Cet anniversaire s'annonce magnifique, car l'année cinématographique 2010 a été impressionnante. Nous allons vibrer lors d'une soirée d'une diversité rare de par les films et les talents honorés. L'Académie est ainsi comblée de célébrer sa 36ème Cérémonie avec un tel feu d'artifice de films, d'artistes et de techniciens.

© Alter Films

C'est avec un plaisir indissimulable que nous saluerons tous les professionnels présents, et nous efforcerons d'entretenir ces liens presque invincibles qui existent entre le public et le cinéma français. Public qui a apprécié cette année des films extrêmement riches, déroutants, aussi passionnés que passionnants.

L'honneur qui nous est fait par la présence du célèbre cinéaste américain, Quentin Tarantino, pour cette 36ème édition, nous réjouit tout particulièrement. C'est avec une joie immense que l'Académie lui remettra un César d'Honneur à la hauteur des rêves qu'il nous a donnés depuis le début de sa brillante carrière.

Puis nous adresserons un dernier hommage, au nom de l'ensemble du cinéma français, à un homme dont les vies aussi riches que multiples ont su magnifiquement incarner le cinéma français dans ce qu'il a de plus généreux : Bernard Giraudeau.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente 36ème Cérémonie, et nous vous confions à un magicien de charme, Antoine de Caunes, qui officie pour la 7ème fois cette année en tant que Maître de Cérémonie.

Je termine en exprimant, tant à titre personnel qu'au nom de l'ensemble des membres de l'Académie, toute mon admiration à une artiste de légende, Jodie Foster dont on ne compte plus les récompenses internationales, et qui nous fait l'honneur d'être la Présidente de cette soirée que je vous souhaite à tous pleine d'émotions, d'exaltation, de plaisir… et dans la langue de Molière !

Alors Madame la Présidente,
Que la fête commence !

Alain Terzian

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

STUDIO CANAL 2011

LES EMOTIFS ANONYMES
Réalisé par Jen-Pierre Améris
Avec Benoît Poelvoorde, Isabelle Carré
Produit par Pan-Européenne

REQUIEM POUR UNE TUEUSE
Réalisé par Jérôme Le Gris
Avec Clovis Cornillac, Mélanie Laurent, Tcheky Karyo
Produit par Alter Films

MA PART DU GÂTEAU
Réalisé par Cédric Klapisch
Avec Karin Viard, Gilles Lellouche, Audrey Lamy, Zinedine Soualem
Produit par Ce Qui Me Meut

SANS IDENTITE
Réalisé par Jaume Collet-Serra
Avec Liam Neeson, Diane Kruger, January Jones
Produit par StudioCanal en association avec Dark Castle

LA PROIE
Réalisé par Eric Valette
Avec Albert Dupontel, Alice Taglioni, Sergi Lopez
Produit par Brio Films

BEL AMI
Réalisé par Declan Donnellan, Nick Ormerod
Avec Robert Pattinson, Christina Ricci, Uma Thurman, Kristin Scott Thomas
Produit par Uberto Pasolini

LES MYTHOS
Réalisé par Denis Thybaud
Produit par La Mouche Du Coche Films et Nota Bene Productions

HOLLYWOO...
Réalisé par Frédéric Berthe
Avec Florence Foresti, Jamel Debbouze
Produit par LGM Cinéma

FORCES SPECIALES
Réalisé par Stéphane Rybojad
Avec Diane Kruger, Djimon Hounsou, Benoît Magimel, Denis Ménochet, Raphaël Personnaz
Produit par Easy Company

LA TAUPE
Réalisé par Tomas Alfredson
Avec Gary Oldman, Colin Firth, Tom Hardy
Produit par StudioCanal et Working Title

LES CONTES DE LA NUIT
Réalisé par Michel Ocelot
Animation 3D
Produit par Nord-Ouest Films

R.I.F
Réalisé par Franck Mancuso
Avec Yvan Attal, Pascal Elbé
Produit par Babe Films

LES ADOPTES
Réalisé par Mélanie Laurent
Avec Mélanie Laurent, Denis Ménochet, Marie Denarnaud, Audrey Lamy, Clémentine Célarié
Produit par Move Movie

JOHNNY ENGLISH 2
Réalisé par Oliver Parker
Avec Rowan Atkinson, Gillian Anderson
Produit par Working Title

LE COCHON DE GAZA
Réalisé par Sylvain Estibal
Avec Sasson Gabai, Baya Belal, Myriam Tekaïa
Produit par Marilyn Productions

© Bertrand Desprez / Agence Vu / Canal+

Comment mieux définir le Groupe CANAL+ qu'en évoquant son ambition de toujours soutenir la création et d'accompagner le développement du cinéma dans notre pays?

Culture, créativité, diversité, richesse, émotion : c'est avec une grande fierté que, depuis plus d'un quart de siècle, nous partageons avec le 7ème Art les mêmes valeurs.

Et nous sommes heureux que cette nouvelle Cérémonie des César nous donne, une fois de plus, l'occasion d'affirmer notre passion pour le cinéma et de nous associer à tous ceux qui contribuent à le faire exister.

Bertrand Meheut
Président de CANAL+

INNOVATION
NUMÉRIQUE
CINÉMA
ÉCLAIR
LABORATOIRES
ECLAIR Group
4K
JPEG2000
Etalonnage dans Paris
Distribution Numérique
Préservation film
Restauration photochimique
Restauration et masterisation numériques
Sous-titrage Sourds et Malentendants
Audiodescription
3D et conversion 2D/3D
Blu-Ray
Diffusion web
Services en ligne
Le cinéma avance. Éclair aussi !
+33 1 49 40 59 00
info@eclairlab.com
www.eclair.fr
CÉSAR
ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA
Partenaire Technique

© AFP - Miguel MEDINA

Chaque année, la Cérémonie des César fournit à tous les amoureux du cinéma une belle et prestigieuse occasion de fêter les couleurs de notre création. Cette soirée qui clôt symboliquement et solennellement l'année cinématographique qui vient de s'achever, permet de rendre hommage aux films français, à leur vitalité, à leur singularité mais aussi de célébrer tous ceux grâce à qui la magie opère : les artistes, les techniciens, les ouvriers et l'ensemble des professionnels du secteur qui collaborent tous ensemble, chacun dans son art, chacun dans son domaine de compétence, pour que l'aventure cinématographique soit possible.

Cette Cérémonie est donc la consécration du talent et du travail de chacun au service du renouveau permanent du cinéma. C'est aussi la juste reconnaissance de la persévérance des pouvoirs publics à voir dans le soutien à toute la filière cinématographique un enjeu de première importance.

Cette 36ème Cérémonie des César sera, j'en suis convaincu, à la hauteur des moments de cinéma exceptionnels qui nous ont été donnés de vivre en 2010, grâce à un bouquet de films français de grande qualité et particulièrement diversifié. Nos créateurs ont su porter l'excellence dans tous les styles et tous les genres sans exception.

Je tiens donc à féliciter l'Académie des Arts et Techniques et en particulier Alain Terzian, son Président, pour l'organisation de cette Cérémonie remarquable qui, depuis sa création en 1976, promeut avec raffinement l'extraordinaire variété du cinéma français tout en défendant une certaine idée de la culture.

J'adresse à tous les nommés mes sincères félicitations et souhaite à tous une soirée riche en émotions et en (re)découvertes.

Eric Garandeau

Président du CNC

RIO GRANDE

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR CHAMPAGNE
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SECOND RÔLE
MEILLEUR SON
MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURS DÉCORS...

LES CÉSAR
ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

FOURNISSEUR OFFICIEL

TSARINE

www.tsarine.com
Allée du Vignoble, 51100 Reims - Tél. : 03 26 78 50 08

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

© Eric Vernazobres / CANAL+

Avec un chiffre record de 206,49 millions d'entrées en salles (un résultat jamais atteint depuis plus de quarante ans), 2010 a été une excellente année pour le cinéma, notamment pour les films français, une nouvelle fois plébiscités par le public – pas moins de dix-neuf longs métrages ayant réalisé plus d'un million d'entrées.

Du triomphe des PETITS MOUCHOIRS de Guillaume Canet à l'accueil phénoménal du film de Xavier Beauvois DES HOMMES ET DES DIEUX, en passant par le succès de MAMMUTH, de Benoît Delépine et Gustave Kervern, les spectateurs continuent de saluer avec enthousiasme la créativité, l'originalité et la diversité du cinéma français, également reconnu par la critique et récompensé dans les plus grands festivals de la planète.

Quelles surprises vont nous réserver les votes des professionnels cette année ? Quels seront les réalisateurs, les acteurs – comédiens confirmés ou révélations de demain –, les scénaristes, les techniciens et les producteurs, heureux lauréats de cette 36ème édition ? Tous ces artistes au savoir-faire unique et envié dans le monde entier pour qui le cinéma français est synonyme de passion, d'engagement et de divertissement, valeurs qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Ainsi, nous sommes fiers d'accompagner pour la dix-huitième année consécutive l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma en produisant la 36ème Cérémonie des César, le rendez-vous incontournable des amoureux du septième art, diffusé en direct, en clair et en exclusivité sur CANAL+. Dans le rôle du Maître de Cérémonie, Antoine de Caunes nous accueillera pour la septième fois dans la prestigieuse salle du Théâtre du Châtelet.

CANAL+ partage sa passion du cinéma depuis sa création et confirme son engagement auprès du cinéma français.

Rodolphe Belmer
Directeur Général de CANAL+

CHAUMET
PARIS

Partenaire officiel de l'Académie des César

Un amour de Liens

l'Académie
des Arts et Techniques du Cinéma

Fondateur de l'Académie
Georges Cravenne

César
Créateur du Trophée

Fondée en 1975 par Georges Cravenne, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4179 membres. Pour la plupart des professionnels confirmés, issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels sont venus se joindre un peu plus de deux cents membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle. Après l'Académie des Oscars et ses 5600 membres, c'est la deuxième plus importante académie de cinéma au monde.

« … à la Colombe d'Or, je dîne avec d'autres amis dont César, le sculpteur. Je parle du projet et j'enchaîne : César, j'ai une idée : si tu sculptais le trophée que l'on remettra aux lauréats,

on l'appellerait le César.

Cinq lettres comme Oscar, et la même consonnance. Cinq lettres comme Raimu. Et le souvenir de Pagnol. On ne peut pas rêver mieux. »

Georges Cravenne

Georges Cravenne et le Sculpteur César dans son atelier, 1995 © James Andanson, Sygma, CORBIS

Les Anciens Présidents

1976 à 1986 **Robert Enrico** */ 1986 à 1988* **Jeanne Moreau** */ 1988 à 1990* **Alexandre Mnouchkine** */ 1990 à 1992* **Jean-Loup Dabadie** */ 1992 à 2003* **Daniel Toscan du Plantier**

Premier Maître de Cérémonie

«Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité. Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César! Les César ils sont là!»

Pierre Tchernia

discours d'ouverture de la 1ère Cérémonie des César

Ils ont fait 2010

La première tâche de l'Académie consiste à organiser le vote à l'issue duquel seront désignés les lauréats.
Pour cela, dès le mois de juin qui précède la Cérémonie, le secrétariat de l'Académie s'attèle au recensement le plus exhaustif possible de l'ensemble des films sortis en salles durant l'année, ainsi que de l'ensemble des personnes qui y ont collaboré.

Il recoupe ensuite auprès du CNC et des sociétés de production l'ensemble des informations recueillies pour établir le "Guide des Films de l'année", qui présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au règlement de l'Académie, véritable panorama de l'année cinématographique dans les salles.

Pour les César 2011, ce sont 568 films et 3233 personnes qui vont être ainsi proposées au suffrage des membres de l'Académie.

568 films
3233 personnes

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions "clé en main" pour faire découvrir ou redécouvrir leurs films aux membres de l'Académie.
Chacun des votants a reçu ainsi à son domicile, de novembre 2010 à janvier 2011, des invitations à voir certains films en projections privées, ou des places gratuites pour d'autres films encore à l'affiche.
Ils ont également reçu le "coffret DVD César" qui rassemble les films que leurs ayants droit ont choisi de proposer en DVD.

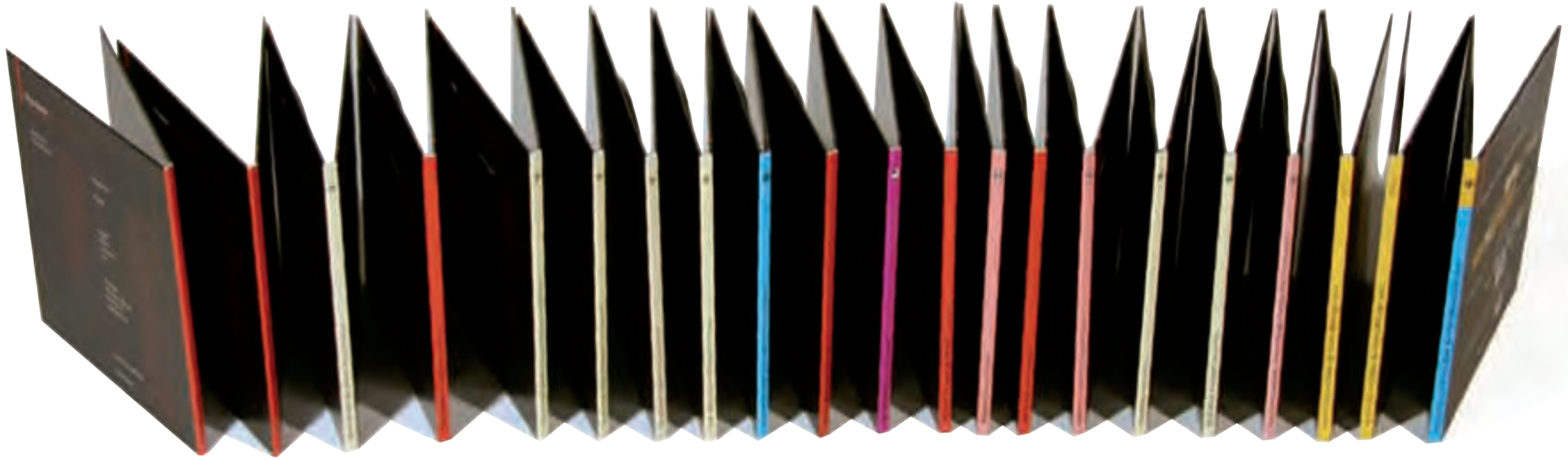

Chacun des lauréats aura été désigné à l'issue d'un vote à deux tours par l'ensemble des membres actifs de l'Académie (c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation annuelle).
Seule parmi les académies de cinéma à proposer un tel dispositif, l'Académie des César permet à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne.

Organisée suivant les directives de l'Académie par la société Voxaly, société spécialisée dans l'organisation d'élections, et contrôlée par Maître Blot, huissier de justice, la procédure de vote respecte des critères très rigoureux : périmètre de l'électorat défini très précisément, et réservé aux seuls membres actifs de l'Académie, présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles, respect de l'anonymat des votes, garantie de la confidentialité des résultats.

Le bulletin de vote et le Guide Films ont été envoyés aux membres entre le 3 et le 5 janvier pour le premier tour, clôturé le 14 janvier pour le vote par correspondance et le 20 janvier à 15h pour le vote en ligne.

110 Nominations

© Daniel Berex / ENSEMBLE pour l'Académie des César

Alain Terzian

Président de l'Académie des César

Le premier tour a déterminé les nominations pour chacun des vingt et un César.

De ce coté-ci de l'Atlantique on dit «les nommés»;
de l'autre coté, on parle de "nominés".
Les huissiers ont procédé à l'extraction des résultats
la veille de la conférence de presse.
Puis ils sont venus les remettre en main propre au
Président de l'Académie le vendredi 21 janvier,
qui les a dévoilés lors de la traditionnelle conférence de presse,
au Fouquet's, avec Antoine de Caunes, Maître de Cérémonie.

Les Nominations *aux César 2011*

Meilleure Actrice

☐ **Isabelle Carré**
dans LES ÉMOTIFS ANONYMES
☐ **Catherine Deneuve**
dans POTICHE
☐ **Sara Forestier**
dans LE NOM DES GENS
☐ **Charlotte Gainsbourg**
dans L'ARBRE
☐ **Kristin Scott Thomas**
dans ELLE S'APPELAIT SARAH

Meilleur Acteur

☐ **Gérard Depardieu**
dans MAMMUTH
☐ **Romain Duris**
dans L'ARNACOEUR
☐ **Eric Elmosnino**
dans GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)
☐ **Jacques Gamblin**
dans LE NOM DES GENS
☐ **Lambert Wilson**
dans DES HOMMES ET DES DIEUX

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

☐ **Anne Alvaro**
dans LE BRUIT DES GLAÇONS
☐ **Valérie Bonneton**
dans LES PETITS MOUCHOIRS
☐ **Laetitia Casta**
dans GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)
☐ **Julie Ferrier**
dans L'ARNACOEUR
☐ **Karin Viard**
dans POTICHE

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

☐ **Niels Arestrup**
dans L'HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE
☐ **François Damiens**
dans L'ARNACOEUR
☐ **Gilles Lellouche**
dans LES PETITS MOUCHOIRS
☐ **Michael Lonsdale**
dans DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Olivier Rabourdin**
dans DES HOMMES ET DES DIEUX

Meilleur Espoir Féminin

☐ **Leïla Bekhti**
dans TOUT CE QUI BRILLE
☐ **Anaïs Demoustier**
dans D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
☐ **Audrey Lamy**
dans TOUT CE QUI BRILLE
☐ **Léa Seydoux**
dans BELLE ÉPINE
☐ **Yahima Torrès**
dans VÉNUS NOIRE

Meilleur Espoir Masculin

☐ **Arthur Dupont**
dans BUS PALLADIUM
☐ **Grégoire Leprince-Ringuet**
dans LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
☐ **Pio Marmaï**
dans D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
☐ **Raphaël Personnaz**
dans LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
☐ **Edgar Ramirez**
dans CARLOS, LE FILM

Meilleur Scénario Original

☐ **Mathieu Amalric, Philippe Di Folco, Marcelo Novais Teles, Raphaëlle Valbrune**
pour TOURNÉE
☐ **Bertrand Blier**
pour LE BRUIT DES GLAÇONS
☐ **Etienne Comar, Xavier Beauvois**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Benoît Delépine, Gustave Kervern**
pour MAMMUTH
☐ **Baya Kasmi, Michel Leclerc**
pour LE NOM DES GENS

Meilleure Adaptation

☐ **Julie Bertuccelli**
pour L'ARBRE
☐ **Jean Cosmos, François-Olivier Rousseau, Bertrand Tavernier**
pour LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
☐ **Robert Harris, Roman Polanski**
pour THE GHOST WRITER
☐ **Eric Lartigau, Laurent de Bartillat**
pour L'HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE
☐ **François Ozon**
pour POTICHE

Meilleure Musique écrite pour un film

☐ **Bruno Coulais**
pour OCÉANS
☐ **Alexandre Desplat**
pour THE GHOST WRITER
☐ **Grégoire Hetzel**
pour L'ARBRE
☐ **Delphine Mantoulet, Tony Gatlif**
pour LIBERTÉ
☐ **Yarol Poupaud**
pour BUS PALLADIUM
☐ **Philippe Sarde**
pour LA PRINCESSE DE MONTPENSIER

Meilleur Son

☐ **Philippe Barbeau, Jérôme Wiciak, Florent Lavallée**
pour OCÉANS
☐ **Jean-Marie Blondel, Thomas Desjonquères, Dean Humphreys**
pour THE GHOST WRITER
☐ **Jean-Jacques Ferran, Vincent Guillon, Eric Bonnard**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Olivier Mauvezin, Séverin Favriau, Stéphane Thiébaut**
pour TOURNÉE
☐ **Daniel Sobrino, Jean Goudier, Cyril Holtz**
pour GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)

Meilleure Photo

☐ **Christophe Beaucarne**
pour TOURNÉE
☐ **Caroline Champetier**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Pawel Edelman**
pour THE GHOST WRITER
☐ **Bruno de Keyzer**
pour LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
☐ **Guillaume Schiffman**
pour GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)

Meilleur Montage

☐ **Luc Barnier**
pour CARLOS, LE FILM
☐ **Annette Dutertre**
pour TOURNÉE
☐ **Hervé de Luze**
pour THE GHOST WRITER
☐ **Marie-Julie Maille**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Maryline Monthieux**
pour GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)

Meilleurs Costumes

☐ **Olivier Bériot**
pour LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADÈLE BLANC-SEC
☐ **Pascaline Chavanne**
pour POTICHE
☐ **Alexia Crisp-Jones**
pour TOURNÉE
☐ **Marielle Robaut**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Caroline de Vivaise**
pour LA PRINCESSE DE MONTPENSIER

Meilleurs Décors

☐ **Michel Barthélémy**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Guy-Claude François**
pour LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
☐ **Albrecht Konrad**
pour THE GHOST WRITER
☐ **Christian Marti**
pour GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)
☐ **Hugues Tissandier**
pour LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADÈLE BLANC-SEC

Meilleur Réalisateur

☐ **Mathieu Amalric**
pour TOURNÉE
☐ **Olivier Assayas**
pour CARLOS, LE FILM
☐ **Xavier Beauvois**
pour DES HOMMES ET DES DIEUX
☐ **Bertrand Blier**
pour LE BRUIT DES GLAÇONS
☐ **Roman Polanski**
pour THE GHOST WRITER

Meilleur Film de Court Métrage

☐ ***LOGORAMA***
réalisé par François Alaux, Hervé de Crécy, et Ludovic Houplain
produit par Nicolas Schmerkin
☐ ***MONSIEUR L'ABBÉ***
réalisé par Blandine Lenoir
produit par Nicolas Brevière
☐ ***PETIT TAILLEUR***
réalisé par Louis Garrel
produit par Mathieu Bompoint
☐ ***UN TRANSPORT EN COMMUN***
réalisé par Dyana Gaye
produit par Arnaud Dommerc et Franck Ciochetti
☐ ***UNE PUTE ET UN POUSSIN***
réalisé par Clément Michel
produit par Thomas Verhaeghe et Alain Benguigui

Meilleur Film d'Animation

☐ ***ARTHUR 3 LA GUERRE DES DEUX MONDES***
réalisé par Luc Besson
produit par Luc Besson
☐ ***L'HOMME À LA GORDINI***
réalisé par Jean-Christophe Lie
produit par Valérie Schermann et Christophe Jankovic
☐ ***L'ILLUSIONNISTE***
réalisé par Sylvain Chomet
produit par Marc Lacan
☐ ***LOGORAMA***
réalisé par François Alaux, Hervé de Crécy, et Ludovic Houplain
produit par Nicolas Schmerkin
☐ ***UNE VIE DE CHAT***
réalisé par Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol
produit par Jacques-Rémy Girerd

Meilleur Film Documentaire

☐ ***BENDA BILILI !***
réalisé par Florent de la Tullaye et Renaud Barret
produit par Yves Chanvillard, Nadim Cheikhrouha, Florent de la Tullaye, et Renaud Barret
☐ ***CLEVELAND CONTRE WALL STREET***
réalisé par Jean-Stéphane Bron
produit par Philippe Martin
☐ ***ENTRE NOS MAINS***
réalisé par Mariana Otero
produit par Denis Freyd
☐ ***OCÉANS***
réalisé par Jacques Perrin et Jacques Cluzaud
produit par Jacques Perrin et Nicolas Mauvernay
☐ ***YVES SAINT LAURENT - PIERRE BERGÉ, L'AMOUR FOU***
réalisé par Pierre Thoretton
produit par Kristina Larsen et Hugues Charbonneau

Meilleur Film Étranger

☐ ***LES AMOURS IMAGINAIRES***
réalisé par Xavier Dolan
distribution France MK2
(Marin et Nathanaël Karmitz)
☐ ***BRIGHT STAR***
réalisé par Jane Campion
distribution France PATHÉ DISTRIBUTION
(Jerôme Seydoux)
☐ ***DANS SES YEUX***
réalisé par Juan José Campanella
distribution France PRETTY PICTURES
(James Velaise)
☐ ***ILLÉGAL***
réalisé par Olivier Masset-Depasse
coproduction France DHARAMSALA
(Isabelle Madelaine)
☐ ***INCEPTION***
réalisé par Christopher Nolan
distribution France WARNER BROS ENTERTAINMENT FRANCE
(Iris Knobloch)
☐ ***INVICTUS***
réalisé par Clint Eastwood
distribution France WARNER BROS ENTERTAINMENT FRANCE
(Iris Knobloch)
☐ ***THE SOCIAL NETWORK***
réalisé par David Fincher
distribution France SONY PICTURES RELEASING FRANCE
(Eric Brune)

Meilleur Premier Film

☐ ***L'ARNACOEUR***
réalisé par Pascal Chaumeil
produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou, et Laurent Zeitoun
☐ ***GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)***
réalisé par Joann Sfar
produit par Marc du Pontavice et Didier Lupfer
☐ ***SIMON WERNER A DISPARU...***
réalisé par Fabrice Gobert
produit par Marc-Antoine Robert et Xavier Rigault
☐ ***TÊTE DE TURC***
réalisé par Pascal Elbé
produit par Patrick Godeau
☐ ***TOUT CE QUI BRILLE***
réalisé par Géraldine Nakache et Hervé Mimran
produit par Aïssa Djabri et Farid Lahouassa

Meilleur Film

☐ ***L'ARNACOEUR***
produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou, et Laurent Zeitoun
réalisé par Pascal Chaumeil
☐ ***DES HOMMES ET DES DIEUX***
produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat, et Etienne Comar
réalisé par Xavier Beauvois
☐ ***GAINSBOURG (VIE HÉROÏQUE)***
produit par Marc du Pontavice et Didier Lupfer
réalisé par Joann Sfar
☐ ***MAMMUTH***
produit par Jean-Pierre Guérin, Benoît Delépine, et Gustave Kervern
réalisé par Benoît Delépine et Gustave Kervern
☐ ***LE NOM DES GENS***
produit par Caroline Adrian, Antoine Rein, et Fabrice Goldstein
réalisé par Michel Leclerc
☐ ***THE GHOST WRITER***
produit par Robert Benmussa et Alain Sarde
réalisé par Roman Polanski
☐ ***TOURNÉE***
produit par Laetitia Gonzalez et Yaël Fogiel
réalisé par Mathieu Amalric

Un nouveau bulletin de vote a été envoyé dès le 28 janvier pour le second tour, qui a été clôturé le 18 février pour le vote par correspondance et le 25 février à midi pour le vote en ligne.

Quatre semaines laissées aux 3812 membres actifs de l'Académie pour faire leur choix parmi l'ensemble des nommés.
Dans l'après-midi du vendredi, les huissiers ont procédé à l'extraction des résultats, et à leur mise sous enveloppes cachetées. A 20h30 ils vont se présenter à l'entrée des artistes du Théâtre, où ils sont conduits en coulisses, jusqu'à la loge qui leur est réservée.

La 36ème Cérémonie des César peut maintenant commencer!

36ème Cérémonie des César

vendredi 25 février 2011 Théâtre du Châtelet

l'affiche de la Cérémonie

36ème cérémonie
CÉSAR 2011

Romy Schneider

César de la Meilleure Actrice pour
L'important c'est d'aimer
d'Andrzej Zulawski
1ère Cérémonie des César, 3 Avril 1976

© Lobster films 2008
photogramme extrait du tournage du film
L'Enfer d'Henri Georges Clouzot

© Académie des Arts et Techniques du Cinéma 2011 / Tous droits réservés

25 février Théâtre du Châtelet
en clair sur CANAL+ à partir de 21h

Entrez dans
l'histoire du cinéma ...

Bienvenue!

Vendredi 25 février, Théâtre du Châtelet.
L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille trois cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt et un lauréats.
21H. Sur scène, la Présidente de la Cérémonie, Mademoiselle Jodie Foster, prononce la phrase tant attendue "Et je déclare ouverte la 36ème Cérémonie des César".
Comme pour l'annonce des nominations, cinq semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.
Sous la direction pétillante d'Antoine de Caunes, Maître de Cérémonie, et dans la mise en scène de Renaud Le Van Kim, vingt et une statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt et une enveloppes que l'huissier aura données aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal +. Grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille trois cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu.

Sans oublier, au cœur de la soirée, les moments durant lesquels le temps s'arrêtera :
Ce sera l'hommage à Bernard Giraudeau, durant lequel l'Académie des Arts et Techniques honorera sa mémoire, au nom de tout le cinéma français.
Et le César d'honneur décerné par l'Académie au cinéaste Quentin Tarantino.

Bienvenue à la 36ème Cérémonie des César

Présidente **Jodie Foster** de la Cérémonie

Chère Jodie Foster,

Je ne vais pas dire que vous êtes une bonne actrice. Tout le monde le sait, vous allez être gênée et on ne sera pas beaucoup plus avancés.

Non. Je vais essayer de dire ici pourquoi vous êtes un peu plus qu'une bonne actrice et surtout de définir ce "un peu plus".
Ici en France on vous aime.
A la soirée des César, les gens vont vous regarder avec ce sourire d'admiration et d'indulgence auquel peu d'américains ont droit, juste parce que les gens vont se dire… "Wouah dis donc elle parle vachement bien le français… dis donc…"
Eh oui, vos parents ont eu la bonne idée de vous mettre au lycée français de Los Angeles. C'est peut-être un détail pour vous, mais pour nous, en France, ça veut dire beaucoup.
Mais ce serait malhonnête de vous dire qu'on vous aime juste parce que vous parlez bien notre langue. Accessoirement vous avez joué, produit, et réalisé pas mal de films importants.
A 13 ans vous avez déjà une longue carrière derrière vous et vous êtes une très jeune prostituée au côté de Robert de Niro dans Taxi driver *et la même année, Tallulah, une fille de cabaret dans* Bugsy Malone. *Vous démarrez donc très jeune, avec une dose élevée de vitriol et avec une force d'attraction qui pourrait faire perdre le nord à n'importe quelle boussole.*

Votre carrière est extrêmement variée et éclectique. Mais si je fais le bilan, dans tous ces films, vous avez fouillé ce que signifie étymologiquement le mot "incarner". Ce n'est pas juste "personnifier", donner un corps à un personnage fictionnel. Vous, vous mettez littéralement votre corps, votre chair au service d'idées qui en valent la peine. C'est ça qui reste et qui est fort.
Vous avez une façon d'inverser les notions du bien et du mal, ce qui se fait et de ce qui ne se fait pas. Ça devrait être ça le métier d'acteur. Aller chercher toujours plus loin les limites de ce qui fait l'être humain et de ses capacités à créer du correct et de l'incorrect.
Si je dois résumer ce "un peu plus" en fait… vous êtes comme Michael Jackson, Jodie, "you're bad!".

Avec vous, on voyage avec délice jusqu'aux frontières de l'inhumain, du glauque, du pervers et vous… jeune fille éternelle, vous traversez ces marécages avec la même noblesse, le même sourire. Après avoir mis vos mains dans le cambouis, vous sortez de là indemne, toute belle et pure et on se demande "mais comment elle fait" ? N'étant pas mystique, je ne me dis pas "elle a la grâce". Non, je me dis "elle a la rage". Vous aimez dénoncer ce qui vous révolte.
Loin d'être une sainte, vous êtes "rock and roll" et… c'est peut être un détail pour vous, mais pour nous en France, ça veut dire beaucoup…

Jodie, vous êtes une "bad" actrice !

Cédric Klapisch

César
Quentin Tarantino
d'Honneur

What a glorious bastard !

Décerner ce soir un César d'honneur à cet enfant naturel de Melville et De Palma, de Peckinpah et Howard Hawks, de Leone et Godard, de Scorsese et Russ Meyer, de la Nouvelle Vague et du cinéma d'horreur, du film de sabre asiatique et des séries B,Z et même X, et de tant d'autres, c'est bien le moins que l'Académie pouvait faire.
Tant ce bâtard (comme on dit pudiquement d'un copain qu'on adore) a su aimer le cinéma, tout le cinéma, jusqu'à le magnifier, jusqu'à le faire vibrer, jusqu'à l'enflammer (au sens propre !). Jusqu'à le renouveler. Jusqu'à l'incarner.

Garnement ayant pénétré par effraction dans la mythologie du cinéma, non pas comme un éléphant dans un magasin de porcelaine mais comme un magicien dans une caverne d'Ali Baba, héritier tout à la fois facétieux et ingénu des surréalistes et des artistes pop qui s'amusaient à marier exigences artistiques et références ultra populaires, humour noir et sens de l'absurde, Tarantino a su, avec une rare délectation, une généreuse jubilation et une frénétique excitation, puiser dans tous les cinémas pour faire œuvre originale, revisiter tous les archétypes pour leur donner une nouvelle vie, bousculer tous les codes pour en établir de nouveaux, réévaluer et recycler tous les genres pour en inventer un qui n'appartient qu'à lui. Avec Tarantino, ce n'est pas du sang et des larmes, mais du sang et des rires, du sang et des mots, du sang et du culot…

Franchement, vous en connaissez beaucoup des cinéastes qui sont capables d'élever une conversation sur "Like a Virgin" de Madonna au rang d'une discussion métaphysique, ou un échange sur les Big Mac au rang d'une réflexion existentielle, ou qui vous démontrent que "Top Gun" est avant tout un film gay, ou qui décident tout simplement, tout naturellement, de réécrire l'Histoire (avec un H s'il vous plaît !) et de tuer Hitler dans un cinéma parisien ? Et l'on pourrait citer des tas d'autres exemples, rappeler des scènes de suspense ou d'action d'une virtuosité incroyable, parler de ce rythme singulier qu'il impose et de ces castings inattendus qui sont autant de bonheurs, mais aussi évoquer la profondeur et la mélancolie qui baignent "Jackie Brown"… En faisant du cinéma, d'abord pour le plaisir du cinéma, Tarantino provoque, irrigue, prolonge le plaisir du spectateur. Le nôtre. Ça valait bien un César d'honneur.

J'entends déjà son rire quand il va être sur scène. Un rire un rien sardonique, un rien inquiétant mais avec aussi, justement, une ombre d'inquiétude. Celle d'un grand enfant qui ne peut toujours pas s'empêcher de penser que le cinéma est mieux que la vie…

Jean-Pierre Lavoignat

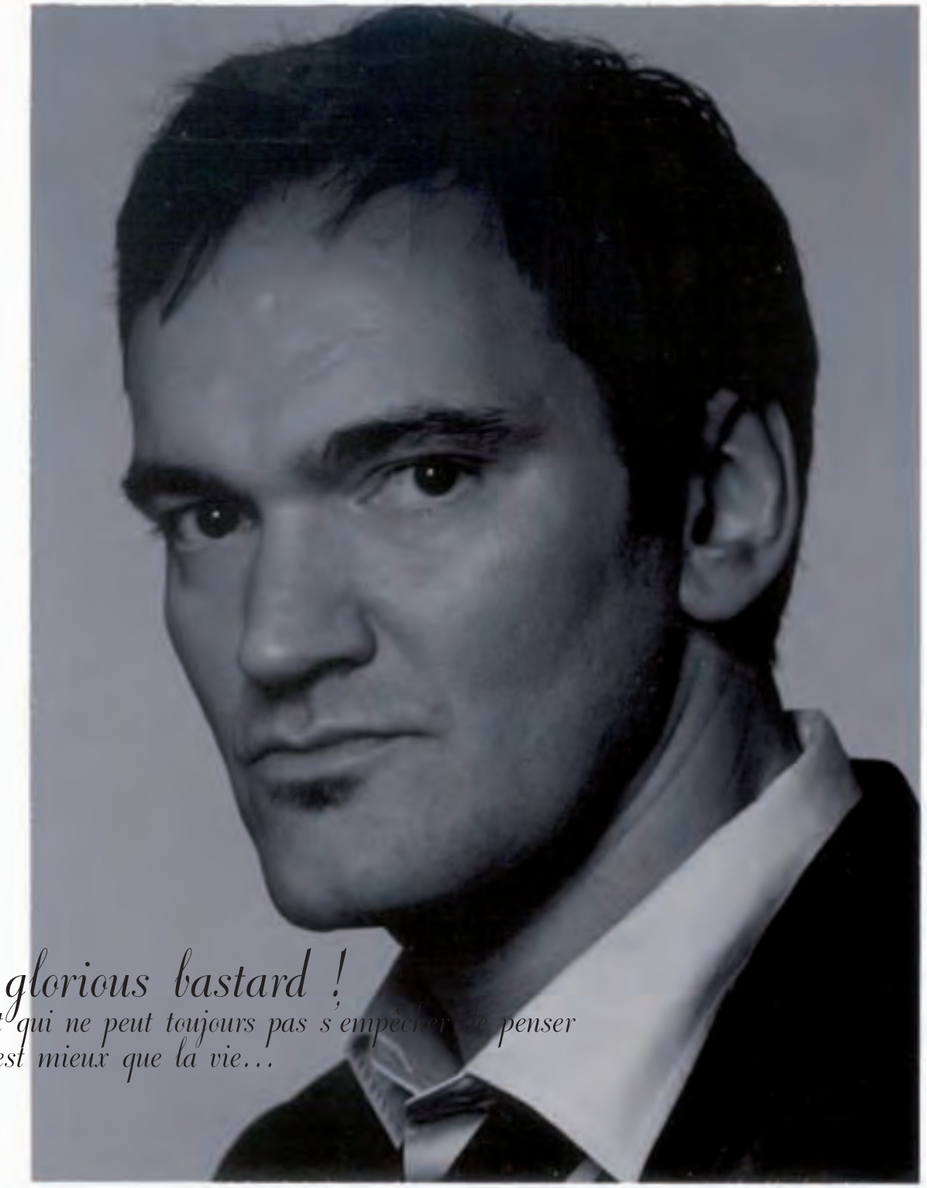

What a glorious bastard !
un grand enfant qui ne peut toujours pas s'empêcher de penser que le cinéma est mieux que la vie…

Hommage
Bernard Giraudeau

Avec son regard bleu plein de tous les océans qu'il avait eu l'audace de découvrir à l'âge de 16 ans, avec sa belle voix qui pouvait aussi bien lire du Saint-Exupéry ou du Luis Sepúlveda, avec la passion qui lui permettait d'interpréter sur scène le Prince de Hombourg ou Richard III aussi bien que Valmont, avec cette dégaine de mauvais garçon qui le rendaient crédible à l'écran dans du Giovanni ou de Béhat, et qu'il contrebalançait par cette élégance de "jeune premier" qu'il promena au long d'une cinquantaine de films, avec cette autorité jamais arrogante qu'il déploya en réalisant son propre film dont le titre, à lui seul, aurait pu définir sa vie ("Les caprices d'un fleuve"), Bernard Giraudeau aura traversé le monde du cinéma, et, de façon plus vaste, le monde du spectacle, et de façon plus vaste encore, celui des lettres, comme aucun autre, sans doute, de sa génération. Sa trace est très forte, autant qu'est remarquable son exemple.

L'exceptionnel ne signifie pas l'inaccessible. Dix années de découverte, puis de connaissance, puis d'acceptation, d'un cancer avaient transformé cet artiste si doué. Depuis ce tournant d'existence, il avait acquis en sagesse, intelligence, philosophie et, surtout, gagné une faculté d'empathie, compassion et solidarité, une dimension qui accentua non seulement l'amour et l'amitié que lui portaient lecteurs et spectateurs, mais ajouta en estime et en admiration. Loin de le détacher ou l'isoler, la maladie et ses conséquences, le savoir qu'il sut dispenser, l'avaient rendu plus proche encore, plus émouvant et palpable.

Aussi bien, l'opinion publique ne le regardait ou ne l'écoutait plus tellement comme un comédien sensible, un producteur avisé, un écrivain de talent et à succès, mais comme le membre d'une famille immense et indéfinie, celle de la souffrance partagée, l'épreuve de la douleur, l'approche de la mort – la famille humaine.

Sa disparition, le 17 juillet 2010, à l'âge de 63 ans, nous a laissés sans voix et nous a privés d'une présence singulière. Créateur multidisciplinaire, Bernard Giraudeau n'a jamais recherché les honneurs, les médailles, la gloriole de la fausse gloire, car il possédait cette qualité primordiale : le sens du naturel, de l'authenticité. Il était vrai. Que les César lui rendent hommage n'ajoutera rien à sa légende, mais il était évident que l'Académie se devait de saluer le matelot au grand cœur, l'exigeant aventurier du spectacle, le lumineux auteur de "Cher amour", le fraternel combattant dont l'image demeure, pour toujours, sur l'écran de notre mémoire.

Philippe Labro

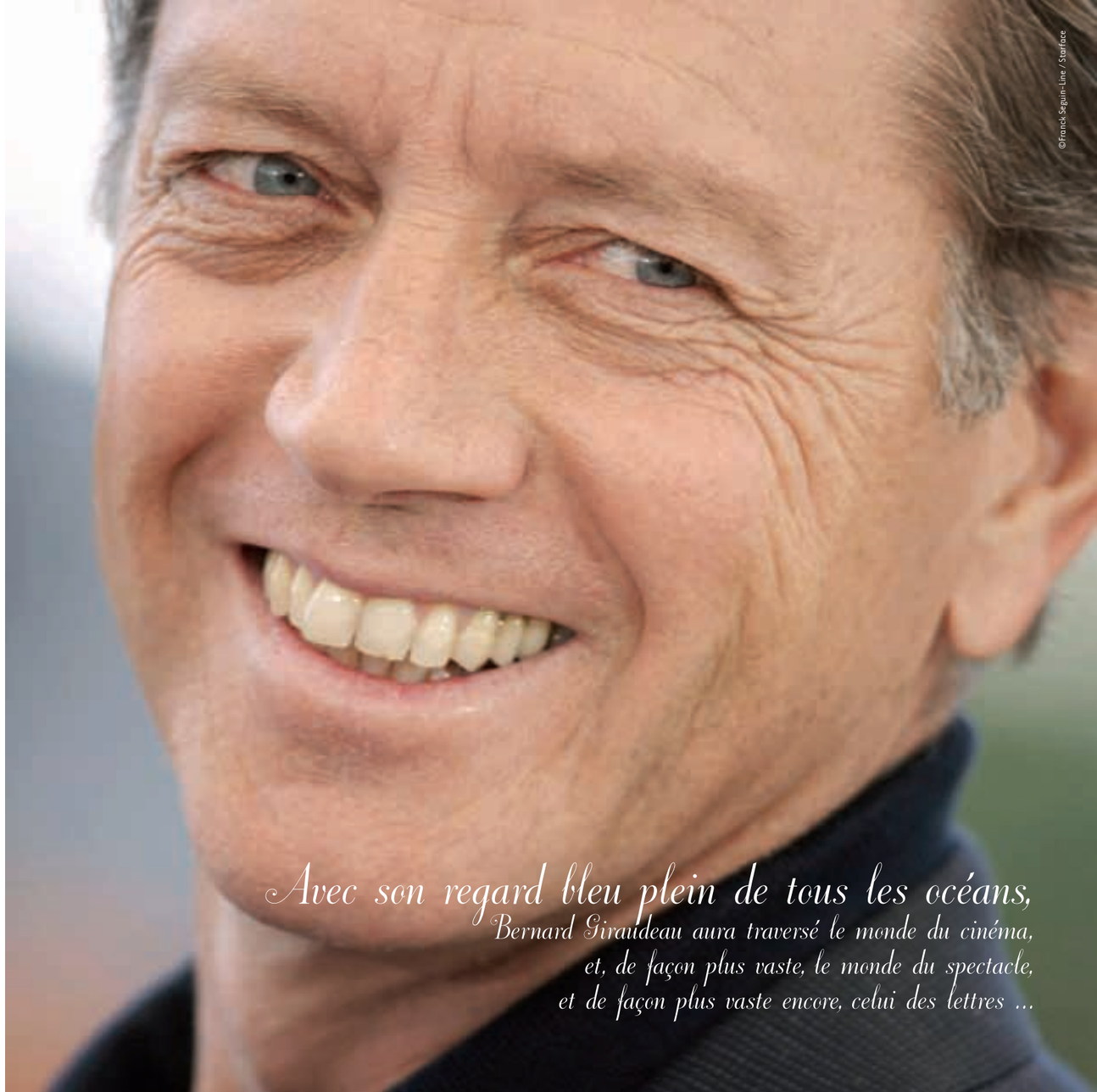
©Franck Seguin-Line / Starface
Avec son regard bleu plein de tous les océans,
Bernard Giraudeau aura traversé le monde du cinéma,
et, de façon plus vaste, le monde du spectacle,
et de façon plus vaste encore, celui des lettres ...

Jacques Le Glou
producteur

Maria Schneider
actrice

Philippe Avron
acteur

Eric Etcheverry
acteur

Colette Renard
actrice et chanteuse

André Aubert
imitateur et producteur

Raoul Billerey
acteur, cascadeur et maître d'armes

Anne Marilo
actrice

Sacha Briquet
acteur

Alain Corneau
réalisateur, scénariste et producteur

Bernard Musson
acteur

Jean-François Pignard de Marthod
agent

Séverin Blanchet
cinéaste,documentariste et réalisateur

Madeleine Marion
actrice pensionnaire de la Comédie-Française

Isabelle Caubère
actrice

Jacques Douy
décorateur

Cécile Aubry
actrice et scénariste

Dominique Fabre
scénariste

Philippe Faure
acteur et directeur de théâtre

Bernard-Pierre Donnadieu
acteur

Philippe Verro
scénariste et directeur de production

Partage et passage

Dans un monde où tout s'accélère, il est de bon ton de ne pas trop parler de la mort. Ce n'est pas un sujet sur lequel on aime s'attarder dans les médias, et il est souvent relégué en fin de journal télévisé, juste pour lui apporter une dernière note, mélancolique et vite oubliée. Qu'on est loin du temps où le décès d'un Renoir, d'un Clouzot, d'un Pierre Fresnay, obligeaient les quotidiens à refaire en toute hâte leur mise en page, et même les chaînes à bousculer leurs programmes ! Pour autant, il ne s'agit pas de dire que la nostalgie n'est plus ce qu'elle était. Ce qui se joue dans la célébration d'un grand disparu, aujourd'hui comme hier, c'est bien davantage qu'un attendrissement un peu fétichiste. C'est quelque chose qui a trait au partage, et au passage.

Ils nous ont quittés

Philippe Hellmann
producteur, distributeur et exploitant

Véronique Silver
actrice

Pierre Guffroy
décorateur

Julien Guiomar
acteur

Georges Wod (Wodzicki)
acteur

Bruno Cremer
acteur

Laurent Terzieff
acteur et metteur en scène

Claude Chabrol
réalisateur, scénariste et producteur

Simone Valère
actrice

Ginette Garcin
actrice

William Lubtchansky
directeur photo et réalisateur

François Groult
ingénieur du son, monteur son et mixeur

Bernard Giraudeau
acteur, réalisateur, producteur, scénariste et écrivain

Georges Staquet
acteur

Laurent Quaglio
monteur son

Paul Bisciglia
acteur

Patrick Topaloff
animateur, acteur et chanteur

Martine Sarcey
actrice

Franck Millo
réalisateur

Serge Sauvion
acteur

Au partage, d'abord. Celui de films qu'on a découverts ensemble, qu'on a aimés ensemble, où plusieurs générations ont pu se reconnaître. Quand disparaît un grand cinéaste ou un acteur familier, c'est tout un pan de nos vies qui s'en va avec lui ; et cela mérite bien qu'on se retrouve, autour des images qu'ils nous laissent… Mais c'est aussi, et plus encore, une question de passage. Le cinéma français a beau cultiver le mythe de la rupture, en ravivant l'éternelle querelle des Anciens et des Modernes, il est fondé plus qu'aucun autre sur des filiations, des reprises, des hommages. Saluer les artistes qui sont venus avant nous, c'est se donner la possibilité de créer à son tour.

Noël Herpe

Maître **Antoine de Caunes** de la Cérémonie

Que rêveriez-vous de pouvoir faire sur scène ?
Débarquer avec le big band (une bonne vingtaine de musiciens) de Max Raabe, un crooner berlinois génial : smoking, queue-de-pie, virtuosité musicale et second degré. Et écrire toute la soirée, remerciements et hommages compris, comme une gigantesque comédie musicale qui pulse et swingue de la première à la dernière seconde. Plus modestement : détendre l'atmosphère tout en gardant le fil tendu de la Cérémonie, comme on le fait en sifflotant tout en mettant du (beau) linge à sécher.

Que pensez-vous des nominations ?
La première bonne nouvelle, c'est que la comédie semble retrouver une place centrale. La comédie, avec (presque) toutes ses nuances : de POTICHE à MAMMUTH en passant par LE BRUIT DES GLAÇONS, TOUT CE QUI BRILLE, LES ÉMOTIFS ANONYMES ou L'ARNACŒUR. J'ai toujours eu un petit faible pour ceux qui arrivent à parler légèrement des choses graves.
La deuxième, c'est l'arrivée en force de nouvelles têtes qui viennent enrichir notre pourtant prestigieux cheptel. Les Elmosnino, Damiens, Ferrier, Seydoux et Cie seront-ils à leur tour sacrés ? N'oublions pas que sacré est l'anagramme de César.

Que pensez-vous de la nouvelle catégorie pour récompenser le meilleur film d'animation ?
Un César pour l'animation ?
Ce n'est pas le Maître de Cérémonie qui s'en plaindra !

Avez-vous déjà rencontré Jodie Foster et Quentin Tarantino ? Êtes-vous fan ?
Pas rencontré personnellement, mais fan, ça oui. Hou là là ! Trois fois oui…

Comment abordez-vous cette septième présentation des César ?

Faussement décontracté.
Je me dis que ça va, je maîtrise. En même temps, je n'en crois pas un mot. C'est donc assez excitant.

Films & nommés

Les amours imaginaires

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Xavier Dolan

Distribution France MK2 (Marin et Nathanaël Karmitz)

Meilleure Actrice

Charlotte Gainsbourg

Meilleure Adaptation

Julie Bertuccelli

Meilleure Musique écrite pour un film

Grégoire Hetzel

L'arbre

L'Arnacœur

Meilleur Acteur

Romain Duris

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Julie Ferrier

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

François Damiens

Meilleur Premier Film

Réalisé par Pascal Chaumeil

Produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou, et Laurent Zeitoun

Meilleur Film

Produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou, et Laurent Zeitoun

Réalisé par Pascal Chaumeil

Arthur 3
la guerre des deux mondes

Meilleur Film d'Animation

Réalisé et produit par Luc Besson

Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec

Meilleurs Costumes

Olivier Bériot

Meilleurs Décors

Hugues Tissandier

Belle épine

Meilleur Espoir Féminin

Léa Seydoux

Benda Bilili !

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Florent de la Tullaye et Renaud Barret

Produit par Yves Chanvillard, Nadim Cheikhrouha, Florent de la Tullaye, et Renaud Barret

Bright Star

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Jane Campion

Distribution France PATHÉ (Jérôme Seydoux)

Le bruit des glaçons

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Anne Alvaro

Meilleur Scénario Original

Bertrand Blier

Meilleur Réalisateur

Bertrand Blier

Bus Palladium

Meilleur Espoir Masculin

Arthur Dupont

Meilleure Musique écrite pour un film

Yarol Poupaud

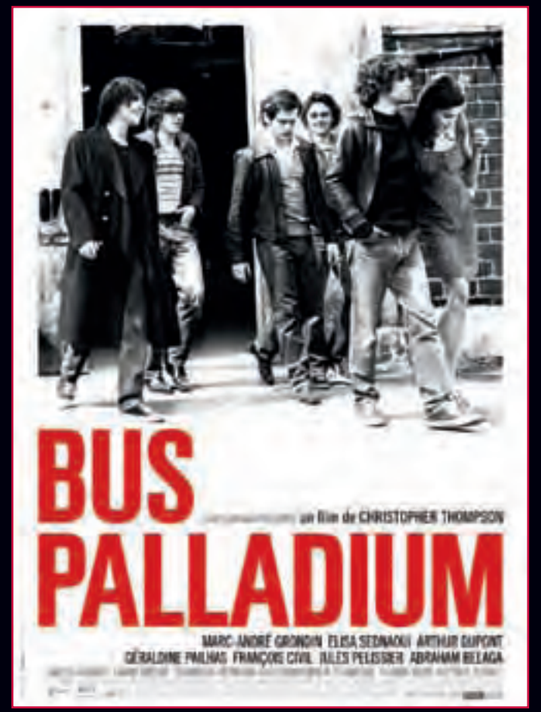
BUS PALLADIUM
un film de CHRISTOPHER THOMPSON
MARC-ANDRÉ GRONDIN ELISA SEDNAOUI ARTHUR DUPONT
GÉRALDINE PAILHAS FRANÇOIS CIVIL JULES PELISSIER ABRAHAM BELAGA

Carlos, le film

Meilleur Espoir Masculin

Edgar Ramirez

Meilleur Montage

Luc Barnier

Meilleur Réalisateur

Olivier Assayas

Cleveland contre Wall Street

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Jean-Stéphane Bron

Produit par Philippe Martin

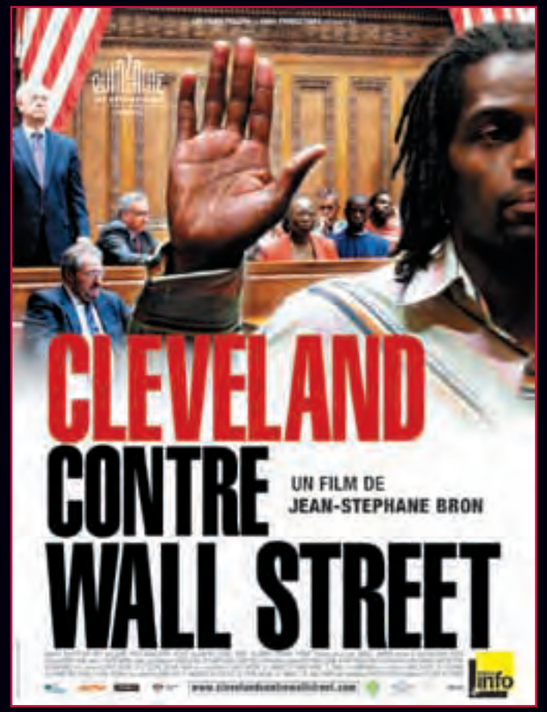

D'amour et d'eau fraîche

Meilleur Espoir Féminin

Anaïs Demoustier

Meilleur Espoir Masculin

Pio Marmaï

Dans ses yeux

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Juan José Campanella

Distribution France PRETTY PICTURES (James Velaise)

Des hommes et des dieux

Meilleur Acteur
Lambert Wilson

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Michael Lonsdale

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Olivier Rabourdin

Meilleur Scénario Original
Etienne Comar
Xavier Beauvois

Meilleur Son
Jean-Jacques Ferran
Vincent Guillon
Eric Bonnard

Meilleure Photo
Caroline Champetier

Meilleur Montage
Marie-Julie Maille

Meilleurs Costumes
Marielle Robaut

Meilleurs Décors
Michel Barthélémy

Meilleur Réalisateur
Xavier Beauvois

Meilleur Film
Produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat, et Etienne Comar
Réalisé par Xavier Beauvois

Elle s'appelait Sarah

Meilleure Actrice
Kristin Scott Thomas

Les Émotifs Anonymes

Meilleure Actrice

Isabelle Carré

Entre nos mains

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Mariana Otero

Produit par Denis Freyd

Gainsbourg (vie héroïque)

Meilleur Acteur

Eric Elmosnino

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Laetitia Casta

Meilleur Son

Daniel Sobrino

Jean Goudier

Cyril Holtz

Meilleure Photo

Guillaume Schiffman

Meilleur Montage

Maryline Monthieux

Meilleurs Décors

Christian Marti

Meilleur Premier Film

Réalisé par Joann Sfar

Produit par Marc du Pontavice et Didier Lupfer

Meilleur Film

Produit par Marc du Pontavice et Didier Lupfer

Réalisé par Joann Sfar

L'homme à la Gordini

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par Jean-Christophe Lie

Produit par Valérie Schermann et Christophe Jankovic

L'homme qui voulait vivre sa vie

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Niels Arestrup

Meilleure Adaptation

Eric Lartigau

Laurent de Bartillat

Illégal

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Olivier Masset-Depasse

Coproduction France DHARAMSALA (Isabelle Madelaine)

L'illusionniste

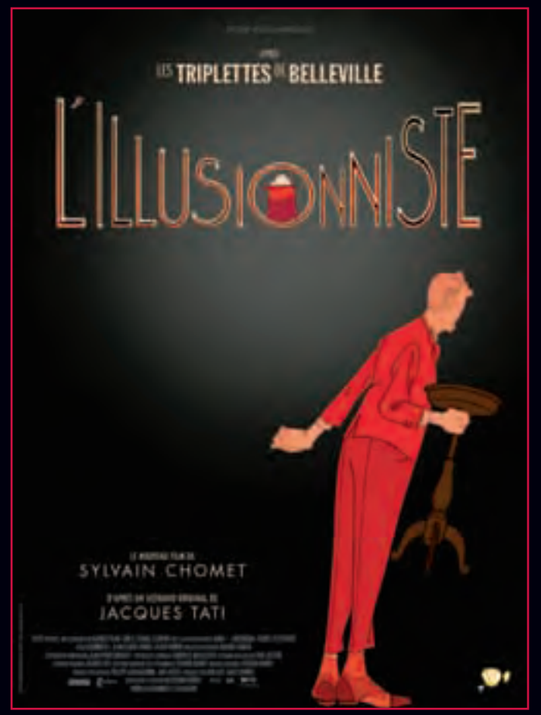

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par Sylvain Chomet

Produit par Marc Lacan

Inception

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Christopher Nolan

Distribution France WARNER (Iris Knobloch)

Invictus

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Clint Eastwood

Distribution France WARNER (Iris Knobloch)

Meilleure Musique écrite pour un film

Delphine Mantoulet

Tony Gatlif

Liberté

Logorama

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par François Alaux, Hervé de Crécy, et Ludovic Houplain

Produit par Nicolas Schmerkin

Mammuth

Meilleur Acteur

Gérard Depardieu

Meilleur Scénario Original

Benoît Delépine

Gustave Kervern

Meilleur Film

Produit par Jean-Pierre Guérin, Benoît Delépine, et Gustave Kervern

Réalisé par Benoît Delépine et Gustave Kervern

Le nom des gens

Meilleure Actrice

Sara Forestier

Meilleur Acteur

Jacques Gamblin

Meilleur Scénario Original

Baya Kasmi

Michel Leclerc

Meilleur Film

Produit par Caroline Adrian, Antoine Rein, et Fabrice Goldstein

Réalisé par Michel Leclerc

Océans

Meilleure Musique écrite pour un film

Bruno Coulais

Meilleur Son

Philippe Barbeau

Jérôme Wiciak

Florent Lavallée

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Jacques Perrin et Jacques Cluzaud

Produit par Jacques Perrin et Nicolas Mauvernay

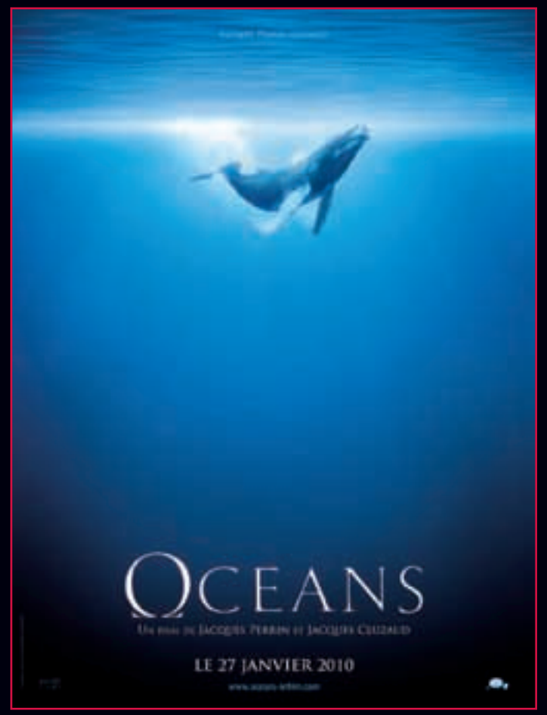

Les petits mouchoirs

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Valérie Bonneton

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Gilles Lellouche

Potiche

Meilleure Actrice

Catherine Deneuve

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Karin Viard

Meilleure Adaptation

François Ozon

Meilleurs Costumes

Pascaline Chavanne

La princesse de Montpensier

Meilleur Espoir Masculin

Grégoire Leprince-Ringuet

Meilleur Espoir Masculin

Raphaël Personnaz

Meilleure Adaptation

Jean Cosmos

François-Olivier Rousseau

Bertrand Tavernier

Meilleure Musique écrite pour un film

Philippe Sarde

Meilleure Photo

Bruno de Keyzer

Meilleurs Costumes

Caroline de Vivaise

Meilleurs Décors

Guy-Claude François

Simon Werner a disparu...

Meilleur Premier Film

Réalisé par Fabrice Gobert

Produit par Marc-Antoine Robert et Xavier Rigault

Tête de Turc

Meilleur Premier Film

Réalisé par Pascal Elbé

Produit par Patrick Godeau

The Ghost Writer

Meilleure Adaptation

Robert Harris

Roman Polanski

Meilleure Musique écrite pour un film

Alexandre Desplat

Meilleur Son

Jean-Marie Blondel

Thomas Desjonquères

Dean Humphreys

Meilleure Photo

Pawel Edelman

Meilleur Montage

Hervé de Luze

Meilleurs Décors

Albrecht Konrad

Meilleur Réalisateur

Roman Polanski

Meilleur Film

Produit par Robert Benmussa et Alain Sarde

Réalisé par Roman Polanski

The Social Network

Meilleur Film Étranger

Réalisé par David Fincher

Distribution France SONY PICTURES (Eric Brune)

Tournée

Meilleur Scénario Original

Mathieu Amalric
Philippe Di Folco
Marcelo Novais Teles
Raphaëlle Valbrune

Meilleur Son

Olivier Mauvezin
Séverin Favriau
Stéphane Thiébaut

Meilleure Photo

Christophe Beaucarne

Meilleur Montage

Annette Dutertre

Meilleurs Costumes

Alexia Crisp-Jones

Meilleur Réalisateur

Mathieu Amalric

Meilleur Film

Produit par Laetitia Gonzalez et Yaël Fogiel

Réalisé par Mathieu Amalric

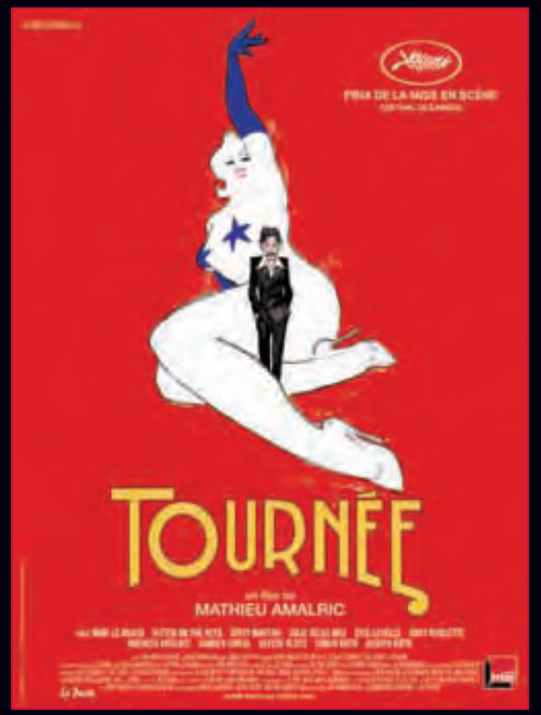

Tout ce qui brille

Meilleur Espoir Féminin

Leïla Bekhti

Meilleur Espoir Féminin

Audrey Lamy

Meilleur Premier Film

Réalisé par Géraldine Nakache et Hervé Mimran

Produit par Aïssa Djabri et Farid Lahouassa

Une vie de chat

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol

Produit par Jacques-Rémy Girerd

Vénus noire

Meilleur Espoir Féminin

Yahima Torrès

Yves Saint Laurent - Pierre Bergé, l'amour fou

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Pierre Thoretton

Produit par Kristina Larsen et Hugues Charbonneau

YVES SAINT LAURENT ET PIERRE BERGÉ SE RENCONTRENT
CHACUN A TROUVÉ L'HOMME DE SA VIE
YVES SAINT LAURENT - PIERRE BERGÉ
L'AMOUR FOU
Un film de Pierre Thoretton
PREMIERE Obsénateur
SCOPE nova

Meilleur Film de Court Métrage

Logorama

Réalisé par François Alaux, Hervé de Crécy, et Ludovic Houplain

Produit par Nicolas Schmerkin

Monsieur l'Abbé

Réalisé par Blandine Lenoir

Produit par Nicolas Brevière

Petit tailleur

Réalisé par Louis Garrel

Produit par Mathieu Bompoint

Un transport en commun

Réalisé par Dyana Gaye

Produit par Arnaud Dommerc et Franck Ciochetti

Une pute et un poussin

Réalisé par Clément Michel

Produit par Thomas Verhaeghe et Alain Benguigui

CHIVAS 18

Pernod S.A. au capital de 54 000 000€ - 44 rue Berthelot 13014 Marseille - 303 656 375 RCS Marseille

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

les Actions *de l'Académie...*

Au-delà des deux actions fondatrices que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder un peu plus longtemps dans la lumière celles et ceux sur qui les César ont braqué leur projecteur.

Le Dîner de Gala, première de ces manifestations, est la plus ancienne. Est venu s'y rajouter, depuis maintenant de longues années, le Déjeuner des Nommés. Puis, le rythme s'accélérant au fil des années, sont nés, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, la Soirée et le Trophée "César & Techniques", le projet "Révélations", le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier, la collection de livres "Mémoire de César", la Party, les Nuits en Or du Court Métrage, et, dernière en date, l'opération "Gros plan sur les Nommés" et le coffret des "Guides de l'Académie".

Alain Rocca
Trésorier de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

les Actions de l'Académie

César & Techniques . 95

Révélations 2011 . 97

Gros plan sur les Nommés . 99

Mémoire de César . 101

Le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier . 103

Les Guides de l'Académie . 105

Le Dîner de Gala et La Party . 107

Les Nuits en Or . 109

© RChampolaune / ENSLL / Académie des César 2011

Trophée César & Techniques 2011

César & Techniques

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs..., seules les Académies de Cinéma peuvent à juste titre s'énorgueillir de distinguer les métiers techniques du cinéma.

La Soirée

Dans cet esprit, l'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM, et avec le soutien du Groupe AUDIENS, cette soirée, à laquelle étaient conviés les 838 techniciennes et techniciens éligibles pour les César Techniques 2011, a eu lieu lundi 10 janvier 2011 au Paris Bodéga.

Le Trophée

L'Académie a créé cette année une nouvelle récompense, le Trophée César & Techniques. Ce prix veut rappeler les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques, en mettant en valeur les entreprises de la filière technique cinéma en France.

Douze entreprises avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie.

C'est parmi ces douze entreprises que les professionnels éligibles pour les César Techniques 2011 ont élu le lauréat de la première édition de ce Trophée : il a été attribué à la société ***ARCHIPEL PRODUCTIONS****, société de post-production son, chez qui ont été entre autres effectuées des prestations de finitions sonores sur les films DE VRAIS MENSONGES, COPIE CONFORME, ou encore LE NOM DES GENS.*

Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2011 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.
Il est complété par sa déclinaison numérique, sous forme d'une mosaïque de photographies des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

Le Guide César & Techniques 2011 a été remis à l'ensemble des invités présents à la soirée du 11 janvier, la Mosaïque étant quant à elle mise en ligne le soir même.

www.CesarTechniques.fr

© Zoe Cassavetes pour l'Académie des César et Chaumet 2011

Les Révélations

Ce sont 32 comédiennes et comédiens, choisis chaque année par le Comité Révélations de l'Académie, afin de faciliter le vote du premier tour des membres de l'Académie pour le César du Meilleur Espoir Féminin et le César du Meilleur Espoir Masculin.

Pour la sixième année consécutive, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organisent le projet "Révélations 2011", qui a pour vocation de donner un coup de projecteur sur ces jeunes actrices et acteurs, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Clip

Le Clip "Révélations 2011" est diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 12 janvier au 1er février 2011, grâce au soutien de Screenvision.

Il a été réalisé cette année par Zoe Cassavetes.

le clip a été également mis en ligne en accès libre dès le mardi 19 Janvier sur les sites de l'Académie et de Chaumet.

L'Expo Photo et le Coffret Collector

Zoe Cassavetes a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes, qui a été dévoilé le lundi 17 Janvier 2011 dans les Salons du Joaillier Chaumet place Vendôme.

Cette collection de photographies a été également mise en ligne sur les sites de l'Académie et de Chaumet, et a fait l'objet d'un coffret collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage de l'exposition photo et de la présentation du clip "Révélations 2011", l'Académie et Chaumet ont donné un dîner en l'honneur de ces jeunes talents, accompagnés de leurs invités et des parrains de cinéma qu'ils s'étaient choisis, dans les Salons de l'Hôtel le Meurice, le lundi 17 janvier 2011.

© Zoe Cassavetes pour l'Académie des César et Chaumet 2011

© ENSLL / Academie des César

Nommés 2011
Déjeuner des Nommés février 2011

Gros plan sur les Nommés

Le Déjeuner des Nommés

C'est traditionnellement l'occasion pour l'Académie de réunir pour un déjeuner amical l'ensemble des nommés en lice pour les César 2011.

Rassemblement de talents, de parcours et d'univers si différents les uns des autres, et pourtant tous habités par leur passion du 7ème Art, ce déjeuner est une occasion exceptionnelle de prendre la mesure humaine de l'exception cinématographique française et de sa diversité.

Il a eu lieu le samedi 5 février 2011 au Restaurant Le Fouquet's.

Les Diplômes de Nomination

C'est à cette occasion qu'aura lieu la remise officielle des certificats de nominations. chaque nommé est ainsi reparti avec le précieux parchemin, l'un des rares diplômes qui ne nécessite aucun autre examen que celui de l'estime de ses pairs.

Le Mode d'emploi Nommés

Au cours de ce déjeuner sera également remis à chaque nommé le "Mode d'Emploi Nommés". Ce document leur donne de nombreuses précisions sur la façon dont ils ont été élus par leurs pairs, et sur le déroulement du second tour de vote. Il donne également tous les détails pratiques sur le parcours d'un lauréat le soir de la Cérémonie, de la montée sur scène au Dîner de Gala.

Il présente en particulier les deux discours de remerciements à effectuer :
/ le premier sur scène devant les mille trois cents invités et les millions de téléspectateurs de la Cérémonie;
/ le second en coulisses, devant les caméras de l'Académie, à destination du web.

La Photo des 25

En partenariat avec l'Ecole Louis Lumière, l'Académie donne une carte blanche aux élèves du département "photo" de l'Ecole pour réaliser un cliché sur lequel sont rassemblés l'ensemble des nommés pour les César de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes et du Montage, la "Photo des 25", qui sera diffusée à l'ensemble de la presse et exposée le soir de la Cérémonie dans les salons du Théâtre du Châtelet.

Les Vidéos des Nommés

Dès l'annonce des nominations, l'Académie a proposé de faire réaliser des vidéos personnalisées pour chacun des nommés :

/ pour chacun des actrices et des acteurs nommés pour des César d'interprétation, une bande-annonce montée à partir des extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;

/ pour les autres nommés, un entretien à bâtons rompus avec deux journalistes amoureux du cinéma et de celles et ceux qui le font, NT. Binh et Christophe d'Yvoire. L'occasion pour ces nommés de s'exprimer sur leurs parcours professionnels, leurs rêves de films, le regard qu'ils portent sur les César, et plus généralement sur le cinéma d'aujourd'hui…

L'ensemble des ces vidéos ont ensuite été mises en ligne en accès libre et illimité sur le site de l'Académie.

Le Déjeuner des Nommés *est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

© Académie des César / tous droits réservés

Rendons à César - PHOTOGRAPHIES DE GILLES PORTE
Les Éditions de l'œil
DIRE LADY
LES PROMENEURS MITTERRAND & BOUQUET
Les Éditions de l'œil
L'ESPOIR EST FÉMININ Hafsia Hersi / Sandrine Bonnaire
Les Éditions de l'œil
TEXTE ILLUSTRÉ
LES PLAGES D'AGNÈS
Les Éditions de l'œil
LES BEAUX GOSSES - TOUTES PREMIÈRES FOIS

Mémoire de César *le livre le coffret*

Depuis maintenant cinq années, l'Académie donne carte blanche à un éditeur indépendant, Les Éditions de l'Œil, pour créer chaque année un livre sur un lauréat de l'année précédente.

Le coffret "Mémoire de César 2006/2010"

L'Académie et les Éditions de l'OEil ont voulu proposer au grand public une réédition des cinq premiers livres de la collection.

C'est le coffret "Mémoire de César 2006/2010" :

- *RENDONS À CÉSAR, autour de Gilles Porte, César du Meilleur Premier Film 2005*
- *LES PROMENEURS, autour de Michel Bouquet, César du Meilleur Acteur 2006*
- *DIRE LADY, autour de Pascale Ferran, César du Meilleur Film 2007*
- *L'ESPOIR EST FÉMININ, autour de Hafsia Hersi et de Sandrine Bonnaire, César du Meilleur Espoir Féminin 2008 et César du Meilleur Espoir Féminin 1984*
- *LES PLAGES D'AGNÈS, autour d'Agnès Varda, César du Meilleur Film Documentaire 2009*

Le nouveau livre de la Collection :

- *TOUTES PREMIÈRES FOIS, autour de Riad Sattouf, César du Meilleur Premier Film 2010*

"Jamais de la vie/On ne l'oubliera/La première fille/Qu'on a prise dans ses bras (...)", *chantait Brassens. C'est à l'évocation (grivoise et secrète...) de cette trace indélébile qu'invitent Les Beaux Gosses de Riad Sattouf, auteur reconnu de bandes dessinées : Retour au collège, Le Manuel du Puceau, La Vie secrète des jeunes... Et cette première fois draine derrière son souvenir ceux moins émouvants des boutons intempestifs, de la voix muant et des corps mutants, des maladresses et des hontes dont on croit ne jamais pouvoir se remettre... Toutes les premières fois sont-elles si mémorables? L'auteur, les acteurs et la productrice font ici le récit de ce premier film tourné comme un premier baiser donné. Et TOUTES PREMIÈRES FOIS, le livre, ne se prive surtout pas des plaisirs intenses provoqués par le film de Riad Sattouf : drôleries des dialogues et spontanéité des comédiens, finesse du regard et universalité des situations se retrouvent ici transposés au fil des pages comme autant de (premiers) souvenirs du film.*

Le Coffret ***"Mémoire de César 2006/2010"*** *et le nouveau livre* ***Toutes Premières Fois*** *ont été présentés à la presse le vendredi 18 février 2011 dans les salons du Fouquet's.*

© Académie des César / tous droits réservés

Dîner des Producteurs
Prix Daniel Toscan du Plantier

Pour la quatrième année consécutive, grâce à l'appui fidèle de BNP Paribas, Partenaire Officiel, l'Académie a reçu les productrices et les producteurs de l'année, avec leurs invités, lors d'un dîner qui leur est dédié, et qui a eu lieu le lundi 21 février dernier, dans les salons de l'hôtel George V.

Présentation du Coffret des Guides de l'Académie

L'Académie a édité un coffret regroupant ses quatre guides César&Techniques, César&Scénario, César&Production, et Guide Films.

Comme un clin d'œil à leur rôle de rassembleur, l'édition 2011 de ce coffret a été présentée lors du Dîner des Producteurs, et un exemplaire a été remis à chacun des productrices et producteurs invités.

Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs de notre temps comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont puissamment marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé il y a maintenant trois ans le prix Daniel Toscan du Plantier, qui vient chaque année distinguer la productrice ou le producteur qui aura marqué de son empreinte l'année cinématographique écoulée.

La remise du prix 2011 au lauréat choisi par le Jury a eu lieu à l'occasion du Dîner des Producteurs.

Le **"Prix Daniel Toscan du Plantier"** *est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

© Académie des César / tous droits réservés

Les Guides *de l'Académie*

Chaque année, l'Académie approfondit son travail de recensement de celles et de ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, deviennent de fait des outils de repérage des compétences de plus en plus appréciés.

Ils rassemblent aujourd'hui, pour l'ensemble des films sortis en salles durant l'année 2010 :

Guide Films : l'ensemble des fiches artistique, technique, et production des films.

Guide César & Techniques : les chefs de postes à la Photo, au Son, aux Décors, aux Costumes et au Montage, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que des prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Guide César & Production : les sociétés de productions déléguées des films, avec les productrices et producteurs.

Guide César & Scénario : les scénaristes et les réalisateur(trice)s qui ont écrit les scénarios des films.

A partir de cette année, ces guides seront mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit.

© Académie des César / tous droits réservés

© ENSLL / Académie des César

Romy Schneider et Michel Serrault lors du Dîner des César 1979 © Rindoff Woestelandt / Angeli

© ENSLL / Académie des César / tous droits réservés

Le Dîner de Gala
Après la Cérémonie
La Party

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison de remise des Prix de la production cinématographique française 2010.

Ce sont les plus illustres représentants de tous les corps de métier du 7ème Art qui, à l'issue de la 36ème Cérémonie des César, se retrouveront au restaurant Le Fouquet's, pour célébrer ceux parmi leurs pairs qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

La Party

Pour ceux qui ont encore les yeux ouverts à l'issue du Dîner de Gala, l'Académie leur propose de terminer la soirée à La Party.
Organisée avec la complicité amicale d'Albane Cléret Communications, La Party aura lieu cette année à L'Arc.

Une soirée pas comme les autres, unique et inoubliable.
Tout est allé si vite, depuis que je suis monté sur scène une deuxième fois…

Deux César, c'est lourd à porter,
et pourtant on se sent si léger.

Mélange de peur et de joie, envie de partager.
La soirée fut courte, mais depuis, ça ne s'est plus arrêté.

Tahar Rahim

Le Dîner de Gala *est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*
"La Party" *est organisée avec CHIVAS BROTHERS, Fournisseur Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

© Académie des César / tous droits réservés

Les Nuits en Or

Ce projet est l'occasion pour l'Académie de participer à sa manière à l'échange entre les cultures du monde entier, en soutenant la diffusion des films des cinéastes qui réaliseront les films de demain. Elle organise ainsi en mai et juin 2011 la 5ème Édition des Nuits en Or, grâce à Renault, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien de CMC/LVT et des laboratoires Eclair, Partenaires Techniques.

La Tournée

Autour du César du Meilleur Court Métrage 2011, l'Académie rassemble une sélection de courts métrages choisis parmi ceux qui ont été primés par les autres Académies de Cinéma du monde (Oscar, Goya, Bafta, Donatello, ...).

Ce programme unique, panorama instantané du cinéma mondial, est alors présenté au public lors d'une tournée dans une vingtaine de villes, en France et en Europe.

Cette année l'Académie veut profiter de cette occasion pour aller à la rencontre d'une famille bien particulière de la filière cinéma : les exploitants. Déjeuner de presse avec les journalistes de la presse locale, organisation avec la salle qui nous accueille de rencontres avec les lauréats des César, jeux-concours proposés au public autour des César, présentation personnalisée du programme de films...

Le but est de faire du passage de l'Académie l'un des moments forts de l'année cinématographique des salles qui nous accueillent.
A l'étranger, c'est en plus un premier pas vers les autres Académies de Cinéma, autour de notre engagement commun au service des films. Cette ouverture internationale, initiée l'année dernière avec l'Espagne (Barcelone et les Goya), l'Italie (Rome et les Donatello), et le Québec (Montréal et les Jutra), a vocation au fil des années à s'élargir à d'autres Académies.

Séjour parisien et Dîner de Clôture

Depuis l'année dernière, l'Académie invite à Paris, pendant trois jours du mois de juin, l'ensemble des réalisateurs de ce programme, à qui elle propose un parcours de découverte autour de Paris et du cinéma, qui se termine par la projection publique de leurs films dans une salle parisienne, en leur présence.
Point d'orgue de leur séjour, l'Académie organise en leur honneur un dîner avec les parrains de cinéma qu'ils se seront choisis, sous le patronage de l'Unesco et dans les salons de l'immeuble de la place de Fontenoy.

Le programme complet des quatre tournées précédentes peut être consulté sur le site des Nuits en Or.

"Les Nuits en Or" *sont organisées en partenariat avec RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma*

HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE
DÉCOUVRIR, REDÉCOUVRIR PARIS

Barbara Schulz pour Fouquet's Magazine - Octobre 2009

ISO BUREAU VERITAS

LEADING HOTELS®

HÔTEL
FOUQUET'S BARRIÈRE
PARIS

WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

Partenaires
de l'Académie

Partenaires Officiels

Partenaires Institutionnels

Partenaires Techniques

Fournisseurs Officiels

Les Partenaires Officiels *de l'Académie*

L'Académie a souhaité réunir autour d'elle plusieurs entreprises partenaires, fortement impliquées dans le monde du cinéma et désireuses d'associer leur image à l'excellence et à la diversité du cinéma français qu'incarne l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce club de Partenaires Officiels réunit aujourd'hui quatre sociétés prestigieuses que l'Académie tient à remercier pour leur précieux soutien.

BNP PARIBAS

© DR

BNP Paribas, partenaire de tous les cinémas, valorise les talents et encourage la création cinématographique. Avec ses équipes d'experts, au sein de son Agence audio-visuel, et au travers de sa participation dans Cofiloisirs, BNP Paribas assure aux producteurs, distributeurs et post-producteurs, le financement des tournages de la production à la post-production et partage avec un large public l'amour du cinéma.

François Villeroy de Galhau
Membre du Comité exécutif de BNP Paribas - Directeur des réseaux France

CHAUMET PARIS

© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la septième année consécutive son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.
Ce partenariat est l'occasion pour le joaillier parisien de continuer à tisser des liens privilégiés avec le monde du Cinéma Français et de la création artistique.
Cette année encore, Chaumet a donné un coup de projecteur aux 32 comédiens et comédiennes, Révélations des César 2011, en les réunissant dans un clip réalisé par Zoé Cassavetes, diffusé dans plus de 400 salles de cinéma.

Thierry Fritsch
Président du Chaumet

Fouquet's de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE

© DR

Le cinéma naît sur l'écran, et puis il s'en va vivre dans l'imaginaire du public. Il unit exigence, technique, créativité et élégance. Il donne du rêve à vivre en vrai. C'est une des raisons pour lesquelles je suis fier d'associer le Fouquet's et le Groupe Lucien Barrière, que j'ai l'honneur de présider, à la Cérémonie des César.

Après 2010 cette édition 2011 vient couronner une autre année brillante pour le cinéma français. Une année brillante grâce aux histoires qui nous ont émus ou amusés, grâce aux actrices et aux acteurs, grâce aussi aux spectateurs sans lesquels la création cinématographique ne serait qu'un écran blanc.

Une autre des raisons de ma fierté vibre dans le lien désormais "historique" qui, depuis la première édition des César, unit le Fouquet's à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Certains rendez-vous ne font qu'encombrer les agendas, d'autres sont des fêtes très attendues : la remise des César fait partie de celles-là. Je m'en réjouis comme, je l'espère, vous vous en réjouirez.

Dominique Desseigne
Président-Directeur général du Groupe Lucien Barrière

RENAULT

© DR

En 1899, les frères Lumière filment Louis Renault au volant de sa première voiture. Le cinéma et Renault ont le même âge et ont grandi tous les deux sous le soleil de Billancourt... Depuis plus d'un siècle, ils allient l'innovation et le rêve. Aujourd'hui comme hier, ils sont encore et toujours partenaires. Partenaires pour la créativité, partenaires pour accompagner des talents du monde entier, partenaires pour faire de cette 36ème Nuit des César une nouvelle route vers l'évasion.

Carlos Ghosn
Président Directeur Général de Renault

Les Partenaires Institutionnels

© DR

Depuis plus de vingt ans, 3IS forme les professionnels de l'image et du son grâce à une pédagogie qui allie culture et technique, savoirs et pratique, polyvalence et spécialisation. Nos formations, sanctionnées par des titres certifiés inscrits au RNCP, répondent aux exigences et évolutions des métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Aussi, nous sommes particulièrement heureux et fiers de ce prestigieux partenariat avec l'Académie des César.

Jean-Claude Walter
Président-directeur-général de 3IS

© DR

Les Industries techniques associent l'Art et la Technique et constituent le ciment qui nous unit quotidiennement autour de la Création.
Depuis trois années, l'Académie des César et la FICAM célèbrent tous les techniciens et les prestataires techniques du cinéma, quelques semaines avant la "grande Cérémonie" de février.
A cette occasion, elles récompensent désormais une entreprise par un Trophée "César et Techniques" pour son excellence dans l'innovation et son savoir faire.
Hommes et entreprises sont, donc, célébrés en même temps.
La FICAM félicite Alain TERZIAN et l'Académie de prolonger le rayonnement de "CESAR & TECHNIQUES" dans l'ensemble de la grande famille cinématographique française.
Saluons le talent de tous les nommés aux CESAR 2011, plus encore des futurs "Césarisés" ! et réjouissons-nous de la formidable dynamique du cinéma Français

Thierry de Segonzac
Président de la FICAM

© DR

Depuis la création de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de nombreux anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière se sont vus décerner un César. Cela traduit, entre autre, l'importante contribution de l'Ecole aux professions de l'image et du son. En 2006, à l'occasion de notre 80ème anniversaire, nous avons donc décidé de mettre en place un partenariat. Il se concrétise cette année par des reportages photographiques et la création de l'affiche des 25 nommés aux César techniques.

Francine Levy
Directrice de l'École Nationale Supèrieure Louis Limière

Les Partenaires Techniques

© DR

Chaque entité de Monal Group composé de CMC - LVT - Digimage Cinéma - Def2shoot met à disposition du cinéma une chaîne complète de postproduction haut de gamme.
Notre partenariat tout au long de l'année avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et en particulier pour le prémastering des DVD courts et longs métrages adressés à tous les membres, confirme notre attachement à cet évènement.
www.cmc-video.fr

Denis Auboyer
Président CMC

© DR

Les Laboratoires Eclair sont, une nouvelle fois, fiers d'être partenaires de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de son projet "Révélations 2011" et des "Nuits en Or du Court Métrage" en apportant un soutien technique historique indéfectible au cinéma, ses talents et sa diversité.
www.eclair.fr

Thierry Forsans
Président Directeur Général Eclair Group

© DR

Le Groupe Transatlantic, leader de la postproduction vidéo, est fier de participer, pour la onzième année consécutive, au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

Olivier Robin Marieton
Président du Groupe Transatlantic

© DR

Le groupe MPO est le spécialiste des services liés à la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : fabrication de DVD et Blu-ray, impression de packaging, gestion logistique, services VOD et associés. Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 8ème année consécutive, MPO a assuré la conception, la fabrication, le conditionnement et le routage du coffret collector aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Loïc de Poix
Président du Groupe MPO

© DR

Rovi propose une solution totale pour protéger, enrichir et distribuer les contenus multimédias. Nous sommes fiers de continuer notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en tant que Partenaire Technique, pour la sixième année.
Vous trouverez plus d'information sur notre site internet ***www.rovicorp.com***

Fred Amoroso
Rovi's President and Chief Executive Officer

Les Fournisseurs Officiels

DESSANGE
PARIS

© DR

DESSANGE, partenaire incontournable du 7ème art !

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange
Président du Directoire de DESSANGE International.

CHAMPAGNE
TSARINE
À REIMS
FRANCE

© DR

TSARINE, le champagne du cinéma.

Entre Tsarine et le cinéma, c'est une longue histoire. Partenaire fidèle des César, ce champagne qui cultive l'excellence au quotidien est à l'image de cette cérémonie qui, chaque année, consacre les meilleurs talents de l'année.

A n'en pas douter, le cru 2011 sera une fois de plus un excellent millésimé cinématographique et je veux croire que les lauréats, comme les nommés, célébreront cette prestigieuse et pétillante fête du cinéma français comme il se doit.... une coupe de Tsarine à la main.

Philippe Baijot
Président Directeur Général des Champagnes Tsarine

Meet Jane the Ripper.

Keep your customers honest. And your bottom line healthy. Discourage people from casually copying your titles.

Not all DVD pirates are in it for the money. Some just want to make a few copies for their friends, or copy a rented movie before they take it back to the store.

Casual copying can be just as big a threat to your bottom line as commercial DVD bootleggers and illegal peer-to-peer file sharers. But not all consumer rippers are the same. The good news is, most can be deterred.

Rovi's content protection solutions – RipGuard (designed to stop digital ripping) and ACP (which inhibits analog-out copying) – are proven to frustrate most casual copiers, without affecting the viewing experience in any way.

Best of all, when you frustrate casual rippers, they tend to buy the title. That's a good thing... for them, and for you.

Find out more at www.rovicorp.com/casualripping

rovi

the new name for Macrovision

© 2010 Rovi Corporation. All rights reserved.

Règlement
de l'Académie

Réglement Académie des Arts et Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.
Les « César » sont attribués annuellement, à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie. Les « César » sont remis au cours d'une cérémonie, « la Nuit des César », télédiffusée par Canal+.

Chapitre I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

– **Collège des Acteurs** : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

– **Collège des Réalisateurs** : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

– **Collège des Auteurs** : les personnes, scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes ayant contribué, en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ». Ainsi que les personnes, compositeurs de musique ayant contribué en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

– **Collèges des Techniciens** : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film », à l'un des postes suivants :

• Premier Assistant Réalisateur ;
• Directeur de Production, de Postproduction ou Administrateur de Production ;
• Régisseur Général ;
• Directeur de la Photographie ou Cadreur ;
• Chef Décorateur, Ensemblier ou Accessoiriste ;
• Chef Opérateur du Son ou Perchman;
• Chef Monteur ;
• Chef Maquilleur ;
• Chef Mixeur ;
• Chef Costumier ou Créateur de Costumes ;
• Chef Coiffeur ;
• Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux ;
• Scripte ;
• Chef Machiniste ;
• Chef Electricien.

– **Collège des Producteurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission ; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission.

- **Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films** : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société de distribution, d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du meilleur film», soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du meilleur film» au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– **Collège Industries Techniques** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

– **Collège des Agents Artistiques** : personnes titulaires d'une licence d'agent artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission.

– **Collège des Directeurs de Casting** : personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

– **Collège des Attachés de Presse** : attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'attaché de presse, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

– **Collège des exploitants de salles de cinéma** : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

• Les présidents et les délégués généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
• Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
• Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.
La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place dans la mesure du possible des systèmes tampons pour l'utilisation effective des informations contenues dans cette liste.
Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie.
Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de cinq années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piraterie audiovisuelle à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

• meilleur acteur ;
• meilleure actrice ;
• meilleur acteur dans un second rôle ;
• meilleure actrice dans un second rôle ;
• meilleur espoir féminin ;
• meilleur espoir masculin ;
• meilleur réalisateur ;
• meilleur film ;
• meilleur premier film ;
• meilleur film documentaire ;
• meilleur film d'animation ;
• meilleur scénario original ;
• meilleure adaptation ;
• meilleure musique écrite pour un film ;
• meilleurs décors ;
• meilleure photo ;
• meilleur son ;
• meilleur montage ;
• meilleurs costumes ;
• meilleur film étranger ;
• meilleur film de court métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.
Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.
Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film », les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.
Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie) être admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».
Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

B) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3.A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du meilleur film ».

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin », le Comité Révélations propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'un nombre maximum de vingt-cinq actrices et de vingt-cinq acteurs choisis à l'issue d'un vote préliminaire dudit Comité. Le Comité Révélations est composé de directeurs de casting, membres de l'Académie ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ». La liste des membres du Comité Révélations est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le « César du meilleur film de court métrage », seuls sont admis à concourir les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie.
La sélection des douze films est faite parmi les films français :
– ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure ;
– ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2010.
Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le « César de la meilleure musique écrite pour un film », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le « César du meilleur film », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :
– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;
– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
– dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.
Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.
Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur scénario original » tous les films pouvant concourir pour l'attribution

du « César du meilleur film » et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.
Pour le « César de la Meilleure adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur premier film » tous les films de long métrage de fiction éligibles au « César du meilleur film » (hors les films de long métrage concourant au « César du meilleur film documentaire » ou au « César du meilleur film d'animation »), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film documentaire » tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.
Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.
Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.
Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

J) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film d'animation » tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25% de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :
- tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société en charge de la production déléguée du film;
- tous les films de long-métrage de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne (suivant les critères du CNC) pouvant concourir au « César du meilleur film étranger » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société de coproduction française;
- les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du « César du meilleur court métrage » et présélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.
Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4
À l'exception des « César d'honneur », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie.
Le vote se fait par correspondance ou sur internet.
Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Conseil de l'Académie.
Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :
- du « César du meilleur film » où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du « César du meilleur film étranger » où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.
- du « César du meilleur film d'animation » où les nominations sont au nombre de 5, 2 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.
Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Article 5
En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes :
a) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;
b) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » des différentes catégories des « César » pour lesquelles le film est éligible ;
c) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger » comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française ;
d) la liste des acteurs et des actrices présélectionnés à titre indicatif par le Comité Révélations ;
e) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage pour concourir au « César du meilleur film de court métrage ».
f) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages pouvant concourir au « César du meilleur film d'animation ».
L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants-droits des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants-droits, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ils sont validés chaque année par le Conseil d'Administration de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6
Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie. Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Article 7
Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé, dans plusieurs catégories « interprétation », à savoir : Meilleur(e) acteur(rice), Meilleur(e) acteur(rice) dans un second rôle, ou Meilleur espoir (masculin ou féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 8
Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les "Cesar" d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :
-pour réalisation, musique, photo, décors, montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film;
-pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film;
-pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film;
-pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, dont les décisions seront définitives et ne seront pas susceptibles d'appel.

CHAPITRE III

Article 1.
Annonce des nominations
Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2.
Diplôme de nomination
Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un diplôme officiel de nomination, qui est remis :
- aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;
- au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire, Meilleur Film de Court-Métrage et Meilleur Film d'Animation ;
- au réalisateur, et au co-producteur français pour le Meilleur Film Etranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les diplômes sont remis au réalisateur et au distributeur français) ;

Les diplômes sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les "nommé(s)"). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le diplôme lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le diplôme ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3.
Préparation de l'intervention sur scène
Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

- Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie;

- Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mode d'Emploi Nommés) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des diplômes de nominations;

- Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4.
Parcours plateau
Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.
Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène :
- Pour le « César du meilleur film » : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mode d'Emploi Nommés », et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.
- Pour les autres « César » attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mode d'Emploi Nommés ».
- Pour les « César » attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mode d'Emploi Nommés ».
Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un César, elles seront toutes appelées sur scène.

Prise de parole :
Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :
* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.
Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.
Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le « Mode d'Emploi Nommés ».
Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.
* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.
Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme « bonus » dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias:
Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. A cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les "coulisses" de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats :
Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5.
Attribution des Statuettes
Le « César du meilleur film » est remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Un « César » sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du meilleur réalisateur » pour le même film.
Le « César du meilleur premier film » est remis au réalisateur du film. Un « César » sera également remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film.
Le « César du meilleur film d'animation » est remis au réalisateur du film. Un César sera également remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film.
Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.
Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).
Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du meilleur film, du meilleur premier film, ou du meilleur film d'animation, s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.
Le « César du meilleur film étranger » est remis au réalisateur du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, un « César » sera également remis au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film.
Le « César du meilleur film documentaire » et le « César du meilleur film de court-métrage » sont remis au réalisateur du film.

Pour les « César » remis à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.

DEPUIS LEUR CRÉATION, LES CÉSAR S'AFFICHENT AU FOUQUET'S

CÉSAR 2011 · LE FOUQUET'S · #36

Vincent Cassel, César du Meilleur Acteur au Fouquet's - Février 2009

Fouquet's

Paris

Lucien Barrière
Hôtels & Casinos

WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

Générique

Merci à toutes celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités :

Samuel Faure, Claire Prénat, Grégory Caulier, Corentin Viault, Noémie Krey, Justine Boudesseul, Anna Ciennik, Anthony Parmantier, Alexandre Di Carlo, Léo Berthet, Vincent Chapalain, Christina Mouchel et Gilles Colpart, l'équipe de l'Académie.

Marc Arcouët (Vernator IT), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Martine Huber (Départ Presse), Isabelle Jobart (Publico), France-Dominique Roux (calligraphe), Maria Torme (Maria Torme Création).

Thierry Borgoltz et toute l'équipe de Moteur !

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle et toute l'équipe d'Ambassador.

Agence Florence Doré (accueil invités)

Maître Blot et Maître Armengaud - Gatimel (contrôle du dépouillement des votes).
Xavier Sécher, Laurent Boisnard, Benoît Chenon, Christelle Léon et toute l'équipe de Voxaly. (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac. (projection des films)

Johan Fablet, Magali Anglès, Guillemette Violot et toute l'équipe des Chinois. (site internet Académie)

Alexis Chavance, Orfeo Ruspoli et toute l'équipe de La Table d'Orphée (traiteur)
Sandrine Jolly et toute l'équipe de Jaulin
Albane Cléret Communication (animation de la Party)

Gaël Teicher et Freddy Denaës des Editions de l'Œil. (Mémoire de César)
Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés), Maître Alexandra Néri (Cabinet Herbert Smith), Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Bernard Maillet et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor).

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Anne Bourlet-Siguoirt (bureau d'Alain Rocca).

Les modérateurs de l'Académie
N.T. Binh, Christophe D'Yvoire et Michel Reilhac

L'équipe Interview des Nommés César 2011
Santiago Torme, Flora Zaghini, Thomas Cohen et Nicolas Conort

Thomas Valette (Institut Lumière)

Les professeurs et les élèves des écoles de cinéma qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie :

Rolan Ménégon, Mehdi Aït-Kacimi et toute l'équipe pédagogique de l'ENS Louis Lumière ainsi que les étudiants Nadège Abadie, Amélie Blanchard, Odoric Brêchet, Romain Chapalaune, Smiljka Gustak, Tristant Happel, Sandrine Le Roux, Caroline Lollo, Nyima Marin, Martyna Pawlak, Marion Pouliquen, Claire Sousbie.

Stéphane Pierrat, Anne-Laure Boseli, François Bouïri, Vincent Mottez, Eric Dinkian et toute l'équipe pédagogique de 3IS, ainsi que les étudiants Florian Banchet, Isabelle Bassaglia, Maxime Batteux, Raphael Bauer, Jean Berger, Jonathan Bizeau, Antoine Chesnais, Mathais Cloos, Laura Cohen, Antoine Crestani, Jean-Marie Dallet, Raphael Douchet, James Drouot, Camille Durand, David Gendreau, Clément Gires, Paul-André Gorget, Paul Gourmez, Adrien Grasswill, Jean L'Appartien, Rémi Mallard, Romain Manon, Rodrigue Mercier-Lourthioux, Olivier Michaut, Arnaud Onana, Laura Pennehouat, Marine Père, Cyril Plou, Adrien Schmitt, Océane Skarica.

Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 36ème Cérémonie :

Renaud Le Van Kim, metteur en scène et producteur de la Cérémonie, Sandrine Beyne, Pascale Chanut, Christine Hamon, Jean-Baptiste Lambert, Jacky Le Yannou, Delphine Leroy, Marco Martin, Marie Aude Philippe, Olivia Salès, Nicolas Degennes et toute l'équipe de KM PRODUCTIONS (production exécutive)

Laurence Gallot, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, Audrey Darmon, Sandra Rudich-Viron et toute l'équipe de CANAL + (diffuseur exclusif Cérémonie)

Jérôme Clément et toute son équipe (Théâtre du Chatelet).

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel, (fonderie trophées)

Cyril Lafontaine, Pierre-Gilles Bessot et toute l'équipe de Sirius (billetterie informatique).

Pour l'affiche de la 36ème Cérémonie :

Sarah Biasini et Serge Bromberg

Les distributeurs, producteurs, et ayants droit qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie :

2.4.7 Films, Agat Films & Cie, Alicéléo Cinéma, Andolfi, Archipel 33, Autour de Minuit, Delante Films, Epithète Films, EuropaCorp, Film Distribution, Film en Stock, Flach Film, Folimage, Galatée Films, Gaumont, GMT Productions, Haut et Court, Hugo Films, Les Films du Lendemain, Les Films du Poisson, Les Films Pelléas, Les Films Velvet, Les Productions du Trésor, LGM Cinéma, Local Films, Mandarin Cinéma, Metropolitan Filmexport, Mezzanine Films, Miramax, MK2, One World Films, Pan-Européenne, Paradis Films, Pathé Distribution, Pretty Pictures, Prima Linéa Productions, R.P. Production, Screen Runner, Sombrero Films, SPE Sony, Studio Canal, TF1 International, The Walt Disney Company, Thelma Films, Twentieth Century Fox, Universal, Vertigo Productions, Warner, Why Not Productions Yume Quad Films.

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

Agence Angeli, Sipa, Starface, Philippe Quaisse

Les auteurs des textes illustrant les portraits du catalogue :

Cédric Klapisch pour Jodie Foster, Philippe Labro pour Bernard Giraudeau, Jean Pierre Lavoignat pour Quentin Tarantino, Noël Herpe pour Partage et Passage et Tahar Rahim pour le Dîner de Gala

Sans oublier

Stéphanie Busutil
Yvette Camp
Delphine Morelle
Guillaume Robic (Monnaie de Paris)
MAC Cosmetique

Les 26 membres du Comité Court Métrage de l'Académie
Les 18 membres du Comité Révélations de l'Académie
Les 18 membres du Comité Animation de l'Académie
Les 14 membres du Comité Industries Techniques de l'Académie

Tata Mich Mich, Mathias Anciaux et Ohlita Banana

Screenvision, Baron Philippe de Rothschild, l'EFAP et le CNC.